



Journal de Rue de Sherbrooke

Ce périodique, imprimé en 2500 copies, est publié bimestriellement. Il se définit comme étant la voix des « Sans voix » et est distribué dans la rue. Pour chaque exemplaire vendu, le camelot reçoit 1,25\$.

3,00 \$

2013, ÉDITION 6 · VOLUME 11 · PROCHAINE PARUTION 2013, ÉDITION 7 · VOLUME 11 - ISSN 1927-0925

En manchette
ce mois-ci



Les Cabarets
Well-King

PAGE 7



Chronique nutrition
Les Fromages

PAGE 19



Chronique juridique
L'obligations alimentaire
entre conjoints

PAGE 8

La lutte contre la pauvreté



CAHIER SPÉCIAL
PAGES 9 À 16



Ensemble... pour la paix

Sherbrooke souligne la journée
internationale de paix

PAGE 12



CARITAS ESTRIE

POUR UN MONDE MEILLEUR

110, rue Ozias-Leduc, Sherbrooke, QC, Canada J1H 1M7
T. 819.566.6345 F. 819.566-6181 E. info@caritas-estrie.org



Le Journal de rue de Sherbrooke est édité par la Coopérative de Solidarité Journal de rue Le Nouvel Espoir. Sa mission est l'intégration sur le marché du travail de personnes vivant des situations difficiles.

Le Journal de rue a vu le jour le 10 juillet 2002. Les premiers artisans en sont Guy Bellavance, Lise Boulanger, Gaétan Cloutier et Jacques Gagnon. Ce périodique bimestriel, publié 6 fois par année, se définit comme la voix des « sans voix » et est vendu dans la rue. Pour chaque exemplaire, vendu 3 \$, le camelot reçoit 1,25 \$. Le Journal Le Nouvel Espoir est ouvert à tous.

Conseil d'administration :

Gervais Tremblay, Président
Grégoire-Étienne Saint-Aubin, Vice-président
Jean-Sébastien Mongeau, Trésorier
Paul Leclerc, Secrétaire
Julien Richard, Administrateur
François Laquerre, Administrateur
Rosaire Morneau, Administrateur

Équipe de production :

Direction et édition : Nancy Mongeau
Révision et correction : Pascale Wolfshagen

Équipe de vente :

Responsable : Nancy Mongeau
Vendeurs : François Laquerre, Gérard Favreau et Gervais Tremblay

Imprimeur : Hebdo Litho

Tirage : 2 500 exemplaires (vendus dans les rues de Sherbrooke par nos valeureux camelots)

Dépôt légal : D 23380

ISSN : 1927 - 0925

Pour nous joindre :

Journal de rue Le nouvel Espoir,
165 rue King Ouest, C.P. 62 Place de la Cité
Sherbrooke (Qc) J1H 5H5
Tél.: 819 348-0086

La production : production@journalderue.org
Abonnement : abonnement@journalderue.org

Note : Le contenu de chacun des textes publiés dans ce journal est de la responsabilité de leur auteur et, hormis l'écho de la production, n'engage en rien celle du Journal de rue Le Nouvel Espoir.

Sommaire

La Voix des lecteurs	page 2
La Coop vous parle	pages 3
Une page d'histoire	page 18
Divertissement	page 20
Calendrier communautaire	page 21
Ressources du milieu	page 22
Remerciements	page 23

Informations :

Estrie	page 4
Jeunesse Estrie	page 5
Culture	pages 6 et 7

Chroniques :

Société	page 4
Juridique	page 8
Arrimage (Régime)	page 17
Alimentation	page 19

Cahier Spécial pages 9 à 17

Paniers de la rentrée	page 10
Concours abri de fortune	page 10
Crédit d'impôts pour personne handicapée	page 11
Lettre à Pauline Marois	page 12
Hausse de tarifs d'hydro	page 13
Caritas Estrie	page 14
Nuit des sans-abri	page 16
Monument du refus de la misère	page 17

La sagesse des enfants...

L'automne est une saison intense pour les familles. Le retour à l'école s'accompagne souvent de la reprise d'activités parascolaires de toutes sortes. Chez nous, ma fille de huit entreprend sa deuxième saison de patinage artistique. On la dit douée et capable de gravir les échelons de ce sport hautement compétitif. Mais pour l'instant, elle ne pense qu'à s'amuser et à reprendre son aisance sur la glace après quatre mois d'arrêt.

Il faut dire que la saison dernière s'est conclue de belle façon avec le spectacle de fin d'année au Palais des sports Léopold-Drolet. Une expérience inoubliable autant pour les jeunes que les adultes qui ont patiné devant des centaines de spectateurs.

J'en ai passé des heures, assise sur le chaleureux ciment des gradins, à regarder ma fille s'entraîner pour le numéro de groupe présenté lors de ce spectacle. C'est à observer les enfants pratiquer et recommencer les mêmes mouvements à répéti-

tion, que j'ai réalisé à quel point la coopération n'est pas facile. Imaginez quarante enfants d'habileté et d'âge différents à synchroniser. Il y en a toujours quelques-uns qui chutent, d'autres qui oublient la routine et évidemment, d'autres qui se chamaillent. Oui, c'est dans cette estrade que je m'en suis rendue compte; la coopération, c'est du trouble! La tolérance aussi. Et pas juste pour les enfants...

Ma fille performerait tellement mieux si elle n'était pas placée à côté de la petite peste du groupe; un garçon (évidemment) hyperactif (inévitablement) qui ne fait que la déranger. Mais savez-vous quoi? Ma fille n'a pas le choix de le tolérer ainsi. Elle fait tout son possible pour demeurer bien droite, replace son casque lorsque les agitations de son voisin l'ont déplacé et bien sûr, elle redouble de concentration. Ignorant le découragement, elle l'aide même à bien se placer, question de l'accommoder, pour le bien du spectacle évidemment!

Loin de l'esprit de compétition, les enfants savent que, s'ils veulent réussir leur numéro, ils doivent pouvoir compter les uns sur les autres. Et pour y arriver, il est nécessaire qu'ils puissent mettre de côté leurs différences individuelles, que ce soit leur talent, leur niveau atteint ou le raffinement de leur costume. Je ne lui avouerai peut-être pas que les adultes ont beaucoup de difficulté à en faire autant!

Grâce à ces nombreuses heures d'observation inconfortable, je savais que peu importe la prestation que réaliserait ma fille le soir du spectacle, elle aurait beaucoup appris sur la vie en société pendant les quelques semaines au cours desquelles on a mis de côté la compétition, la victoire et les performances. Mais quand je pense à son attitude pendant les pratiques, je me dis qu'au fond, c'est sûrement moi qui a le plus appris.

Isabelle Proulx

Le speed ; un danger pour nos jeunes

M. Gérard Favreau camelot du journal de rue m'a demandé à titre de client de votre journal de réagir à l'article « un grand-père contre-attaque » (*paru dans le Journal de Montréal, le dimanche 18 août 2013*) contre l'utilisation « de la peanut » terme pour désigner les substances qui peut contenir sur le marché noir des mélanges dangereux comme la méthamphétamine, l'ecstasy, la caféine... pour un prix accessible pour des mineurs. Des revendeurs offrent trois peanuts pour 10\$ et même 2\$ pour une portion à dose très risquée. Leurs effets peuvent être contradictoires d'explosif excitant à des effets calmants... Elles peuvent créer chez eux une dépendance.

Comment lutter contre ce fléau? D'abord arrêter son ignorance. Faire d'abord de l'éducation de base. Informer les jeunes et aider les aidants à intervenir chez ces enfants et adolescents qui sont touchés. Ne pas avoir peur de prendre part à neutraliser ces actions défavorables qui agressent nos jeunes. C'est l'affaire de tous, pas seulement des professionnels qui touchent ces problématiques. À l'exemple de ce grand parent dont le petit fils de 15 ans est devenu accro à ces substances qui osent briser le silence à sa manière, même si son action est discutable, il va placarder des affiches dans les écoles.

Pouvons-nous poursuivre, à notre niveau, ce mouvement?

Pour ma part comme parent, grand parent, professionnel de la santé thérapeute conjugal et familial et psychothérapeute qui travaille avec des personnes victimes de dépendance, je n'hésite pas à appuyer ces mouvements de support à la cause pour dénoncer et encourager la mise sur pied des stratégies d'aide pour la mise en action de gestes concrets dans la collectivité pour aider à la prévention et aux traitements des personnes atteintes par ces bouleversements.

Michel Kerouac
MA, tcf, psychothérapeute



Mot du Président

Par Gervais Tremblay

Chers/es amis/es,

Aujourd'hui je me présente à vous en tant que président du conseil d'administration de la Coopérative de solidarité Journal de rue le Nouvel Espoir. La Coopérative est l'éditeur du Journal de rue de Sherbrooke. De prime abord, je tiens à vous remercier de votre support sans lequel rien ne serait possible. Grâce à vous, depuis 11 ans, des dizaines de camelots ont pu améliorer leur condition de vie, et des centaines de personnes – dites itinérantes – ont trouvé un endroit (le Café de rue) qui leur permettent de briser leur solitude, de s'alimenter, de recevoir un support psychologique et un service de référence. Je souligne également l'apport considérable que nous ont offert des organismes tels que Caritas Estrie, Fondation Rock Guertin et Moisson Estrie.

Je prends la présidence de la Coop à un moment que certains considéreraient comme quelque peu trouble. Effectivement la coopérative connaît certaines difficultés qui, si des solutions ne sont pas trouvées, mettent en danger son existence. Il faut dire que dès ses débuts le Journal déjà connaissait la précarité.

Les mois qui viennent serviront à consolider Le Journal de rue de Sherbrooke afin de pouvoir continuer à vous offrir un journal de qualité, vendu par des camelots comme cela se fait depuis ses débuts. Pour ce qui est du café de rue, nous espérons qu'avec l'aide du comité de support de la Table itinérance de Sherbrooke une solution sera rapidement trouvée car le besoin d'un centre de jour dans l'environnement immédiat du parc Camiran ne fait aucun doute.

J'espère que solution sera trouvée aux défis qui nous attendent. Dans ce qui suit vous trouverez le pourquoi de mon implication. Je détecte le misérabilisme. Par contre, comme Victor Hugo l'a bien montré, il en existe, des misérables. Ici,

à Sherbrooke, des humains ont des conditions de vie misérables. On me demande souvent « C'est de quoi qu'ils ont l'air, les gens avec qui tu travailles? ». Je leur réponds que, pour la majorité, ce sont des souffrants qui espèrent un accueil, un baume pour continuer, et qui demandent une main tendue, une oreille qui écoute, et souvent juste un bonjour.

Vous me permettez ici de vous faire part d'une rencontre qui, encore à son souvenir, me fait mal : feu Francine D. À dix ans, son père en abuse avec amour. C'est ainsi qu'elle me l'a conté. « J'ai aimé ça, Gervais. Après, on m'a dit que c'était mal ». À seize ans, elle accouche d'un fils dont son père est le père. La DPJ intervient, lui enlève l'enfant, place l'enfant en adoption, et envoie Francine dans une famille d'accueil. Son père est arrêté. Trois semaines après, il se suicide. On lui interdit d'aller à l'enterrement de son père. Après quelques mois en famille d'accueil, une nuit, le monsieur va dans son lit. Il lui demande de ne pas en parler, car sinon, elle serait envoyée dans une institution, et que de toute façon, elle aimait ça. Il y allait assez souvent. Et un soir, la madame est arrivée plus tôt que prévu, et a trouvé Francine et son conjoint au lit.

La DPJ est encore une fois intervenue, la version de la dame a été que Francine avait séduit son mari et que c'était une putain. Francine s'est ramassée en institution fermée (centre de jeunesse, qu'ils disent), jusqu'à l'âge de dix-huit ans. À dix-huit ans, on lui annonce qu'elle est libérée. On lui donne un chèque de 500 dollars et on lui dit d'aller s'inscrire à l'aide sociale. « Bonjour, merci, le système s'est occupé de toi. Maintenant tu es une adulte, bonne chance!» Pas de formation, elle se retrouve au centre-ville, se prend une chambre, et se cherche un travail. Elle en trouve un : dans un bar, comme serveuse. Elle essaie d'entrer

en contact avec sa mère, qui refuse de la voir, car elle considère que Francine est responsable de la mort de son père et la traite de putain pour avoir couché avec son père. Le bar devient son nouveau milieu de vie, les gens l'acceptaient et l'aimaient, supposément. Ça n'a pas été long que de serveuse, elle est devenue danseuse. Pour l'aider au début, le tenancier lui fournissait de la coke gratuitement pour qu'elle ait le courage de se laisser taponner dans un isoloir. Rapidement, les danses à 10\$ et la coke gratuite, c'était fini. On est passés aux danses à 20\$, ce qui impliquait un extra. À titre d'exemple, une masturbation, c'était 20\$ plus 30 \$, pour un blowjob, c'était 20\$ plus 50\$, et une pénétration, c'était 20\$ plus 80\$. Le buzz de la coke ne lui suffisait plus, on l'a initiée à l'héroïne. Rapidement, elle est devenue junkie. Pour se procurer sa drogue, il lui fallait faire de 15 à 20 passes par jour. Après trois ans de cette vie, le tenancier l'a mise dehors parce qu'elle commençait à avoir certains comportements violents avec des clients.

C'est peu après que, pour la première fois, je l'ai rencontrée. À cette époque j'étais travailleur de rue et j'avais comme mission de trouver les personnes qui, pour toutes sortes de raisons, ne fréquentaient pas les ressources, afin de les signaler à l'équipe itinérance du CLSC. Un des endroits prisés par les itinérants, c'est la sortie d'air des systèmes de chauffage des grands hôtels qui représente une source de chaleur des plus appréciées quand il fait -20°. C'est à un de ces endroits que je vis Francine pour la première fois. Elle était tellement maganée que j'ai cru qu'on l'avait battu. Les services d'urgence l'ont immédiatement amené à l'hôpital et l'équipe m'a demandé d'être son intervenant accompagnateur car elle refusait d'avoir affaire avec une femme – pourquoi, je n'en sais rien, mais c'est elle qui m'a demandé. Après quelques semaines elle a accepté de participer au programme de méthadone et de ren-

contrer des intervenantes de Stella-groupe d'aide aux prostituées. Sa situation, et surtout sa santé, s'améliorait et l'équipe avait bon espoir de pouvoir l'accompagner dans son processus de rétablissement. La confiance était établie et elle se racontait de plus en plus. Pendant plus de 6 mois, tout baignait.

Un jour, on me demande si j'ai vu Francine dernièrement; ça faisait deux rendez-vous qu'elle manquait, et surtout elle avait abandonné le programme méthadone depuis deux semaines. Avec l'équipe, nous nous sommes mis à sa recherche. Nous l'avons retrouvée dans une chambre d'un des tourist room qu'elle utilisait quand elle était active dans la prostitution. Je n'oublierai jamais le mal que ça m'a fait quand je l'ai vue pour la dernière fois morte affalée entre le bol de toilette et le bain avec cette odeur cadavérique qui de temps en temps revient me hanter. J'ai demandé ce qui s'était passé et personne ne pouvait répondre. Ce sont des choses qui, malheureusement, arrivent et nous n'y pouvons rien. Si tu veux travailler comme intervenant, il va falloir que tu apprennes à vivre avec ça, et on m'a orienté vers le service de support aux intervenants du CLSC, ce qui m'a beaucoup aidé et permis de continuer.

Derrière le Journal, ce sont des histoires différentes de celle de Francine mais tout aussi misérables. Personnellement je considère ces humains comme victimes plutôt que parasites et personnes indésirables (préjugé malheureusement trop répandu envers les itinérants).

C'est pourquoi je continue et vous demande de continuer de nous supporter et si possible d'inviter vos amis/es à en faire autant.

Merci.

La Magie du Rire

Par Clowndia

Est-ce que trop rire fait peur ? Une chose est sûre, ceux qui rient trop dérangeant et on tolère difficilement ces fous qui rient pour rien. Une séance de rire sans raison permet de nous rapprocher de notre folie, de nos émotions, d'ouvrir une porte... et ça fait peur.

Les émotions négatives sont si douloureuses, on a peur de déverser un torrent de larmes et tellement de colère, de rage et de peine qu'on craint de causer un tsunami. Avez-vous déjà goûté aux délices d'un tsunami de rire ? Quand on devient rouge, tout mou, essoufflé, déconnecté de notre côté sérieux et rigide, que toute trace de stress est disparue parce qu'on nage dans une bulle de joie, de gaieté enfantine, amicale, sans aucun questionnement, ni doute, ni raisonnement. Le pur plaisir nous envahit et toutes nos cellules sont en harmonie. C'est alors que la magie opère et des guérisons se font tout naturellement. Simplement. Facilement.

Chaque émotion mérite d'être vécue et honorée car elle représente notre baromètre, voire notre médecin intérieur. Malheureusement, on ne se donne pas toujours le droit et le respect ni le temps nécessaire pour vivre et évacuer nos émotions, on crée alors un trop-plein qui peut exploser. Je pense souvent aux policiers, pompiers, endeuillés, sinistrés et élus de Lac Mégantic qui ont vécu et vivent toute une gamme

d'émotions... La colère ou le stress doivent être évacués, comme on doit faire sortir la pression dans un presto, sinon ça peut exploser et faire tout un dégât...

Je crois profondément que le rire est une façon efficace, accessible et nécessaire pour survivre et retrouver une joie de vivre malgré la peine, et continuer. Dans les périodes les plus difficiles de ma vie, le rire a été mon médicament naturel infailible. Et ses pires dégâts peuvent être une légère incontinence et quelques flatulences !! Dans toutes les émotions reliées à l'amour, le rire vient en tête de liste. C'est une énergie qui partage et guérit. Il permet non seulement d'évacuer nos émotions sainement et facilement, de renforcer notre système immunitaire mais est aussi le plus court chemin entre deux êtres humains. Rire avec des amis est un vrai bonheur et réconfortant. Avec un groupe d'étrangers qui deviennent instantanément complices, c'est rafraichissant et libérateur. On se rappelle alors que nous ne faisons tous qu'un.

Je sais qu'on se rend compte, trop souvent, à quel point ce qui est disparu nous était si cher que lorsqu'on l'a perdu. Perdre quelqu'un de proche qu'on aimait profondément, c'est triste, c'est souffrant. Mais la souffrance n'est pas veine, chaque expérience, même si elle fait souffrir permet d'être qui on est. Il faut traverser bien des tempêtes pour connaître la vraie saveur des jours heureux.

Ensemble... pour la Paix

Par Carl Lajeunesse

« Il ne suffit pas d'apprendre aux enfants à lire, à écrire et à compter. Il faut aussi leur enseigner le respect des autres et du monde dans lequel nous vivons, et favoriser ainsi l'avènement de sociétés plus justes, plus ouvertes et plus harmonieuses. »

- M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies

Le Monde est en plein éveil. De plus en plus, nous prenons conscience de l'importance de nos choix, de nos gestes, de nos paroles et même de nos pensées. Nous ne sommes plus seulement les spectateurs de ce qui se passe autour de nous et ailleurs sur la Terre. Même si nous nous sentons parfois très petits et impuissants, nous participons consciemment et activement à la création et au maintien de ce que nous souhaitons, ce à quoi nous aspirons comme société et comme planète. Malgré ce que peuvent nous présenter les médias, nous sommes de plus en plus nombreux à choisir de cultiver la Paix et l'Unité, en nous et autour de nous, plutôt que de participer à entretenir un climat de division et de conflit.

En 1981, l'Organisation des Nations Unies a adopté, en vertu de la résolution 36/67 de l'Assemblée générale des Nations Unies, la Journée internationale de la Paix. Elle en a fait une journée annuelle de non-violence, de cessez-le-feu, de commémoration et d'éducation sur la Paix. La promotion de la paix faisant partie des principaux buts de l'O.N.U. en vertu de sa Charte, il était tout à fait normal que celle-ci ait sa propre journée internationale.

En 2001, l'Assemblée générale a unanimement adopté la résolution 55/282, établissant le 21 septembre comme cette journée officielle. Cette date a été choisie pour cadrer avec la séance d'ouverture de l'Assemblée générale, qui se tient annuellement le troisième mardi de

septembre. Depuis lors, les peuples sont invités à respecter l'arrêt des hostilités durant cette journée et à commémorer l'importance de la paix, par des événements pacifiques et autres mesures de sensibilisation.

Au Québec, ce n'est qu'en 2008 que la Loi proclamant la Journée internationale de la paix fut officialisée. Et à Sherbrooke, en 2011.

En 2012, suite aux efforts et recommandations d'Imagine la Paix, le maire Bernard Sévigny a joint les rangs de « Mayors for Peace », la plus importante organisation internationale vouée à la protection des villes contre le fléau de la guerre et de la destruction, basée au Japon. L'organisation compte aujourd'hui 5712 villes, dans 157 pays.

Que nous soyons ou non en accord avec les lignes directrices et agissements de l'O.N.U., l'importance d'informer, d'éduquer, de sensibiliser, de diffuser et de célébrer la paix ne fait aucun doute. Un mouvement pacifique mondial, composé de gens « ordinaires », se met d'ailleurs en branle chaque année à l'approche du 21 septembre.

Cette année à Sherbrooke, la Journée internationale de la Paix fut organisée conjointement par Imagine la Paix, Partenaires pour la Paix, Greenpeace Sherbrooke et Cercle de Paix.

En première partie de la journée, la population sherbrookoise était invitée à participer à la « Marche mondiale pour la paix et l'unité ». Comme son nom l'indique, cette marche se déroulera dans toutes les grandes villes du monde. Elle a été proposée avec la ferme conviction que les gens, partout sur Terre, désirent vivre en Paix. Pour clore l'événement, un spectacle présenté par Partenaires pour la Paix fut présenté au Tremplin 16-30.

Vos journées internationales

10 octobre

Journée mondiale de la santé mentale

17 octobre

Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

24 octobre

Journée des Nations Unies

15 novembre

Journée mondiale de la philosophie

25 novembre

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Guichet unique : un meilleur service aux parents

Source : Martine Staehler, directrice du Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons de l'Est

Gestionnaire du guichet régional centralisé de liste d'attente pour les parents (BILA) de L'Estrie depuis 6 ans, le Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons de l'Est (RCPECE) appuie la position du ministère de la Famille à l'effet de créer un guichet unique pour les parents qui recherchent des places en services de garde subventionnés, dans la mesure où l'ensemble des services de garde de la région doivent y adhérer et où l'on maintient un service régional.

Le guichet unique devrait faciliter l'accès des parents à des services de garde subventionnés de façon transparente et impartiale et tenir compte de la nécessité de se doter de statistiques fiables et

comparables afin de mieux connaître les besoins réels des parents pour un territoire donné.

La base de données unique permet de transcender les territoires et de réaliser des économies d'échelle, tout en obtenant des données statistiques uniformes et précises. Elle assure aussi une uniformité de traitement à travers tout le Québec. L'adhésion obligatoire de tous les services devrait faire en sorte que les parents n'aient à faire qu'une seule démarche pour s'inscrire sur la liste d'attente de tous les services de garde subventionnés qu'ils désirent.

Le Regroupement des CPE des Cantons de l'Est réitère l'importance de mainte-

nir des antennes régionales afin d'offrir un accompagnement personnalisé aux familles de la région, tenant compte des particularités des services de la région et des besoins spécifiques des parents.

Compte tenu de l'expertise développée depuis 6 ans dans ce domaine, le Regroupement souhaite répondre de concert avec les autres regroupements régionaux à cet appel d'offres.

Nous réaffirmons notre souci de travailler en collaboration avec le ministère afin que la transition se fasse de façon ordonnée et sécuritaire et notre engagement à tenir informés les parents inscrits sur la liste concernant les modalités de transfert des données.

Présentation du RCPECE

Fondé en 1977, le Regroupement des Centres de la petite enfance des Cantons de l'Est regroupe 50 CPE de la région des Cantons de l'Est et plus de 750 responsables en milieu familial, ce qui représente 3600 places en installation et 4350 places en milieu familial (Environ 10 000 enfants en Estrie). Sa mission est de promouvoir et de soutenir des services de garde éducatifs de qualité à but non lucratif. Pour ce faire, il a un rôle de représentation régionale et offre des services adaptés aux besoins des CPE.

Les élections municipales sur le site Web du Forum jeunesse Estrie

Source : Bulletin du Forum jeunesse Estrie



Le FJE a comme mandat de favoriser une plus grande participation citoyenne des jeunes pour les aider à devenir de véritables acteurs du développement régional. Dans cette optique, une section sur les élections municipales a été créée afin d'informer les jeunes pour les inciter à exercer leur droit de vote le 3 novembre prochain, ou même à se porter candidat dans leur milieu.

Il est déjà possible d'y consulter une rubrique intitulée «Élections municipales : mythes et réalités» qui permet de donner vos opinions sur une question en lien avec la politique municipale et de lire un article différent, aux deux semaines. La section est présentement en construction alors consultez régulièrement notre site au www.forumjeunesseestrie.qc.ca/elections pour prendre connaissance des nouveautés.

Vous avez un

ULCERE VEINEUX à la JAMBE?

Si vous, ou un proche, avez un ulcère veineux à la jambe entre le genou et la cheville nécessitant un changement de pansement régulier, contactez-nous pour en savoir plus sur notre étude clinique concernant un médicament expérimental, menée au CHUS par Dr Marc-Antoine Despatis.

Les participants doivent :

- Avoir 18 ans ou plus
- Avoir une ou plusieurs plaies veineuses à la jambe ouvertes depuis au moins 6 semaines

Les participants admissibles reçoivent :

- Tous les soins liés à l'étude et le médicament de l'étude
- Une compensation pour leurs déplacements

Pour plus d'information, SVP contactez
Mme **Diane Leduc**, infirmière, au

819-346-1110
poste 18481



Nouvel album pour Le Pelteux de nuages

Sherbrooke voit de plus en plus l'émergence de créateurs musicaux de post rock. Nicolas Aubé-Lanctôt, alias Le Pelteux de nuages, est un autre créateur sherbrookoïse à découvrir.



Après son album « L'ombre de l'aveugle », sorti en 2011, Le Pelteux de nuages nous revient avec un album post rock à la sonorité éthérée et céleste. Une musique qui touche les cordes sensibles des gens pour les faire rêver et vibrer.

La première chanson de cet album s'intitule Sahara d'endorphine, tirée d'une trilogie d'albums du même nom, dont le premier, Les jeûnes de la chair sera offert en novembre, au prix que vous fixerez vous-même sur le site lepelteuxdenuages.com.

Le Pelteux de nuages nous a décrit le contenu de cet album :

« La pièce Sahara d'endorphine ouvre l'album avec ses cordes astrales qui nous font sentir que le froid de l'hiver québécois ne peut réussir à nous figer le cœur.

Dans la pièce La nuit des longs couteaux, on sent la peine du Québec maintes fois isolé par le reste du Canada. C'est encore aujourd'hui la nuit des longs couteaux

Les jeûnes de la chair est un album où on sent la peine d'amour qui m'a fait tourner le fer dans la plaie. Avec des musiques et des voix planantes, j'ai voulu faire baigner l'album dans des atmosphères cinématographiques. Un univers envoûtant à découvrir, une musique qui s'écoute comme une bande sonore de film.

L'Album est bien garni de 14 ballades post rock. Ça se veut l'histoire de cette peine d'amour qui a longtemps été présente durant le processus de création. »

CFLX : réveil et veille!

Source : Jacques Lavoie, Directeur général, CFLX

CFLX, la station de radio communautaire de la ville de Sherbrooke, a obtenu un montant de 20 000 \$ dans le cadre du programme Radiomètre du Fonds canadien de la radio communautaire (FCRC). La station mettra ce montant à profit en mobilisant sa base bénévole vers un renouvellement du contenu musical et verbal. Cela consiste en l'embauche d'un poste de soutien à la programmation dédié à l'encadrement et au suivi de la production bénévole dans le but d'assurer une production artisanale de meilleure qualité, originale et reflétant davantage la réalité du milieu.

« Ce financement obtenu dans le cadre du programme Radiomètre permettra à CFLX d'apporter un meilleur soutien et un bon encadrement en ondes pour les émissions de plus d'une quarantaine de bénévoles » - Jacques Lavoie, Directeur général de CFLX.

CFLX fait partie du visage estrien depuis plus de 35 ans et demeure encore aujourd'hui un véhicule important au niveau des communications. Plusieurs ont profité de l'occasion merveilleuse que seule la radio communautaire de l'Estrie pouvait offrir pour entamer une belle carrière dans le domaine.

*Écoutez-les
au 95,5 FM
ou via le
www.CFLX.qc.ca*

Le Fonds canadien de la radio communautaire

Le FCRC offre un soutien à 170 stations de radio communautaire et de campus à travers le pays.

Par l'intermédiaire du programme Radiomètre, le FCRC souhaite favoriser une programmation musicale et de création orale de haute qualité et la participation continue de bénévoles qualifiés et d'une variété de membres de la collectivité aux activités des stations.

« Pour la seconde fois, le FCRC est heureux d'investir un million de dollars dans la radiophonie communautaire du pays par l'intermédiaire du programme Radiomètre afin de permettre aux stations de mieux répondre aux besoins de leurs communautés », mentionne Jean-François Côté, président du FCRC. « Que ce soit en bonifiant leur programmation, en formant des bénévoles ou encore en encourageant la communauté à participer à leurs activités, les stations de radio communautaire et de campus s'efforcent de demeurer pertinentes et de jouer un rôle actif dans de leur milieu », ajoute-t-il.

Pour en savoir davantage sur le FCRC et obtenir la liste des bénéficiaires, veuillez consulter le www.fondsradiocommunautaire.org.

CFLX
FM 95,5
www.CFLX.qc.ca

Dire Lire l'Estrie : une image de marque pour faciliter la reconnaissance de la littérature d'ici

Source : Guillaume Houle, agent de développement, Conseil de la culture de l'Estrie

Avec un passé et un présent aussi riches de ses auteurs et de ses écrivains, l'Estrie est devenue une région littéraire qui anime et stimule les esprits créateurs. Or, à une ère où l'offre littéraire se déploie à l'échelle planétaire, retrouver dans les rayons bien garnis les écrits des gens de chez nous relève de plus en plus du travail d'enquête du détective.

Ralliés par la commission Lettres, livre et oralité du Conseil de la culture de l'Estrie autour de l'idée de rendre plus accessible la littérature signée par des auteurs estriens, des organismes culturels de la région ont œuvré à développer un outil simple et rapide pour faciliter l'identification

des livres de nos créateurs : l'image de marque « Dire Lire l'Estrie ».

« Dire Lire l'Estrie », une création textuelle et illustrée de l'artiste Isabelle Renaud, s'incarnera d'abord sous la forme d'autocollants à apposer sur les livres d'auteurs estriens. Cette référence visuelle sera implantée de manière progressive dans les bibliothèques et les librairies de la région. Ces institutions bénéficieront de l'accès à une liste d'auteurs de la région, outil qui sera bonifié annuellement. L'image de marque « Dire Lire l'Estrie » sera aussi disponible en téléchargement, par exemple pour être apposée sur des affiches de spectacles littéraires. « Dire Lire l'Estrie » est né et a gran-

di autour de la concertation par le Conseil de la culture de l'Estrie, qui fête son 35^e anniversaire cette année, des partenaires suivants :

- Association des auteures et auteurs de l'Estrie (AAAE), qui fête son 35^e anniversaire
- Réseau BIBLIO de l'Estrie, qui fête son 35^e anniversaire
- Salon du livre de l'Estrie, qui fête son 35^e anniversaire
- Association des bibliothèques publiques de l'Estrie (ABIPE), qui fête son 20^e anniversaire et qui lance la 5^e édition du Mois des bibliothèques publiques en Estrie
- Coopérative de l'Université de Sherbrooke



Le logo de « Dire Lire l'Estrie » sera apposé sur les ouvrages des auteurs de notre région. Cherchez-le pour encourager les auteurs estriens.



Bienvenue aux Cabarets Well-King!

Mariannes Deschênes, artfocus.tv

Tous les troisièmes jeudis du mois à 20h au Centre de diffusion ArtFocus, participez aux Cabarets Well-King! Ces soirées de micro-ouvert sont un espace d'expression festif et hors compétition pour les artistes de l'oralité.

Dans un décor à l'image des vieux cabarets, le tout sera animé avec humour par Jean-François Vachon et Mathieu Proulx, deux artistes actifs dans la scène locale de slam. Tous les cabarets accueilleront un artiste invité.

Le coût d'entrée pour le public et les participants est de 5\$. Le BarFocus sera ouvert pour cette magnifique soirée!

Tous les styles sont permis, tant que ce soit une oeuvre originale: que ce soit du slam, de

l'humour, du conte ou de la chanson. Chacun des participants a l'occasion de s'exprimer dans un délai de trois minutes. S'il désire continuer plus longtemps, il doit obtenir l'approbation du public. S'il l'obtient, il peut faire un maximum de 10 minutes, et dans des cas exceptionnels, 15 minutes.

Pour contribuer à l'ambiance du spectacle, les participants et les spectateurs sont invités à s'habiller sur leur 36. La personne la mieux habillée remportera un prix de 5\$.

Pour s'inscrire aux soirées, communiquez avec Jean-François Vachon: jf@jfvachon.ca.



Le Centre de diffusion ArtFocus se transforme en chic cabaret mettant en vedette la profusion du talent des artistes de la scène sherbrookoise. Les soirées Cabarets Well-King prennent place tous les troisièmes jeudis du mois à compter de 20h. Un événement à surveiller de près!

L'AIDE JURIDIQUE : UN RÉSEAU AU SERVICE DES GENS

www.csj.qc.ca

L'OBLIGATION ALIMENTAIRE POUR CONJOINTS

Texte de Me Aliaa Elhage, avocate
du bureau d'aide juridique
Sud-Ouest à Montréal

Marie et Robert sont mariés depuis 25 ans. Pendant la durée de leur mariage, Robert travaille comme ingénieur dans une compagnie renommée et gagne en moyenne 150 000 \$ par année. Marie, quant à elle, est restée à la maison pour s'occuper de leurs trois enfants et de la maison. Durant cette période, Marie n'a jamais eu d'emploi rémunéré, étant très impliquée dans la vie de ses enfants. Ces derniers sont maintenant majeurs et autonomes.

Depuis quelques années, les choses ont changé : Robert et Marie ne s'entendent plus. Après de longues discussions, ils prennent la décision de divorcer.

Marie est cependant troublée. Comment fera-t-elle pour subvenir à ses besoins? Elle a jadis obtenu un diplôme d'études secondaires, mais n'a pas complété la formation technique en soins infirmiers qu'elle avait entreprise, puisqu'elle est rapidement tombée enceinte après la rencontre de Robert. Elle s'inquiète donc de son sort et se demande ce qu'elle peut faire.

En vertu de la Loi sur le divorce¹, elle pourra demander à Robert de lui verser une pension alimentaire pour conjoint. Si Robert ne veut pas l'aider financièrement, elle pourra alors s'adresser à la Cour qui évaluera le dossier et déterminera si elle a droit à une pension alimentaire. La Cour prendra en considération ses besoins, les moyens de Robert ainsi que la situation générale de chacun d'eux. Ainsi, la durée du mariage, le niveau de scolarité de Marie, le rôle qu'elle a joué pendant la vie commune et le fait que Robert était le soutien financier de la famille pendant ces années seront des éléments pris en compte par le Tribunal.

La Cour considérera les avantages et les inconvénients que le mariage et son échec auront comme impact sur la situation de Marie et de Robert. Elle essaiera également de répartir et d'atténuer les conséquences économiques de cette rupture pour les deux époux. L'indépendance économique de chacun est un but recherché par la Cour, dans la mesure du possible.

En fonction des circonstances,

le Tribunal fixera, s'il y a lieu, un montant de pension alimentaire que Robert sera tenu de verser à Marie. Cette dernière pourrait être invitée par le Tribunal à faire des démarches pour tenter de devenir autonome financièrement, dans la mesure du possible et selon les circonstances du dossier. Ainsi, le Tribunal pourrait imposer un terme à ladite pension, c'est-à-dire que la pension prendrait fin à l'expiration d'un délai précis.

Il est important de savoir que la pension alimentaire prévue entre époux ne concerne que les conjoints mariés ou unis civilement.

Ainsi, si Robert et Marie avaient vécu en union de fait pendant toutes ces années (c'est-à-dire sans se marier ou s'unir civilement), Robert n'aurait eu aucune obligation légale de verser une pension alimentaire pour Marie. L'état du droit actuel ne prévoit pas d'obligation alimentaire légale entre les conjoints de fait.

¹ L.R.C. 1985, ch. 3 (2e suppl.), article 15.2.

Le journal a besoin de Camelots

Tu as plus de 18 ans
et tu aimerais arrondir
tes fins de mois ?

Le Journal de rue Le
Nouvel Espoir a be-
soin de toi. Viens ac-
quérir de l'autonomie
tout en sortant de
l'isolement.

Appelez nous au
819 348-0086



Section civile, administrative et matrimoniale

225, rue King Ouest, bureau 234
Sherbrooke Québec J1H 1P8
Tél. : 819 563 6122

Une équipe à votre service depuis plus de 35 ans

Section jeunesse, criminelle et pénale

225, rue King Ouest, bureau 201
Sherbrooke Québec J1H 4J6
Tél. : 819 563 4721 (Service 24 H)

En collaboration avec l'équipe de Legros St-Gelais Charbonneau, Avocats, le Centre québécois de services aux associations présente une série de chroniques juridiques portant sur des sujets d'intérêt pour les organismes sans but lucratif.

Les opinions émises dans ces chroniques sont celles des auteurs ; leurs participations dans le cadre de ces chroniques rejoignent les valeurs d'Échange, Partage et Entraide du Centre et nous les en remercions. <http://www.associationsquebec.qc.ca>



LES MANCHETTES

Cahier spécial

2013, ÉDITION 6 · LE NOUVEL ESPOIR · VOLUME 11 · PROCHAINE PARUTION 2013, ÉDITION 7 · VOLUME 11 - ISSN : 1927 - 0925

La lutte contre la pauvreté



La 12e édition de la
Nuit des sans-abri

Page 16



Bonifications au *Plan
d'action gouvernemen-
tal pour la solidarité et
l'inclusion social* Page 12



Caritas Estrie
solidaire depuis 1957

Page 14

La Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté est célébrée chaque année depuis 1993, lorsque l'Assemblée générale, par sa résolution 47/196, a désigné cette journée pour promouvoir la prise de conscience de la nécessité d'éradiquer la pauvreté et la misère dans tous les pays. La lutte contre la pauvreté reste un des thèmes centraux du développement pour les Nations Unies.

Au Sommet du Millénaire, les leaders mondiaux se sont engagés à réduire de moitié, pour l'année 2015, la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, avec moins de 1,25 dollar par jour. La Journée du 17 octobre permet de souligner les efforts et le combat quotidien des personnes vivant dans la pauvreté, et de leur donner l'opportunité de faire entendre leurs préoccupations dans le monde entier.

L'extrême pauvreté perpétue le cycle de la violence et de la discrimination qui marginalise souvent les droits fondamentaux des femmes et des enfants vivant dans la pauvreté. Elle détruit la vie et le moral des gens; elle tue plus d'enfants, d'adolescents et d'adultes que n'importe quelle guerre. Chaque jour, les personnes vivant dans l'extrême pauvreté doivent faire face au manque de nourriture, de logement et d'accès aux services essentiels. Ils endurent des conditions de travail dangereuses et vivent dans des environnements de vie précaires, dégradés et dangereux.



PAGES 9 à 1

«En plus de publier un journal vendu par des personnes itinérantes ou à risque de le devenir, nous accueillons quotidiennement à notre Café de rue, situé au 165 rue King Ouest, des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Nous leur offrons un milieu de vie où ils peuvent briser l'isolement, se réchauffer et trouver un support psychosocial. »

Les Paniers de la rentrée nourrissent des familles dans le besoin

Source : Denis Fortier, Fondation Rock-Guertin

La Fondation Rock Guertin en collaboration avec la Commission scolaire de la région de Sherbrooke (CSRS) a procédé à la 2^{ième} édition du Panier de la Rentrée, les 24 et 25 août dernier.

La Fondation, dans ses locaux de la rue de Cherbourg, a distribué des denrées alimentaires à près de 220 familles identifiées par les écoles de la CSRS, soit le double de l'an passé.

Cette année encore Anik Beaudoin et Danny St-Pierre des Restaurants Auguste et Augustine ont donné un coup de main financier à cette opération avec leur cabane à sucre annuelle du mois de mars dernier.



Plusieurs dizaines de boîtes remplies de denrées ont été préparées et distribuées par l'équipe de la Fondation Rock Guertin, en cette période de rentrée scolaire.

Le concours de fabrication d'abri de fortune est de retour! pour la 12^e édition sherbrookoise de la Nuit des sans-abri

Source : Simon Dancause, travail d'un jour

Le vendredi 18 octobre se tiendra la 12^e édition sherbrookoise de la Nuit des sans-abri, activité de sensibilisation de la Table itinérance de Sherbrooke. Encore cette année, les organisatrices et organisateurs invitent la population et les organismes du milieu à participer au concours de fabrication d'abri de fortune. Il suffit de former une équipe d'au moins 3 personnes. Il peut s'agir d'une équipe « citoyenne » ou d'une équipe représentant un organisme, un groupe de collègues de travail, une entreprise, une classe étudiante, une école, etc.

La vie d'errance amène son lot de préoccupations. L'une d'elle étant de trouver un endroit sûr pour passer la nuit. Certes, il existe des refuges et autres lieux d'hébergement. Malgré ces ressources, de nombreuses personnes, pour différentes raisons, sont parfois contraintes de passer la nuit...sans abri. L'abri de fortune constitue parfois la seule avenue possible.

C'est avec grand plaisir que nous vous

invitons à participer à ce concours qui se déroulera sur le site de la Nuit, entre 19 h 30 et 20 h 30. Les équipes doivent se présenter à 19h00. Cette année le concours se déroulera sous une nouvelle formule remplie de surprises.

Pour information, ou pour inscrire une équipe, veuillez contacter le responsable du concours; Simon Dancause, au 819 574-4166 ou par courriel à Trav1jour@gmail.com.

*Michel Miville
Responsable du concours d'abri de fortune
Pour le comité organisateur
de la 12^e édition sherbrookoise de la
Nuit des sans-abri*

Le concours d'abri de fortune

Le concours d'abri de fortune en est à sa 5^e édition. Il a été mis sur pied à l'initiative de Michel Miville, un citoyen de Sherbrooke qui a déjà connu l'itinérance. L'objectif du concours est d'attirer l'attention sur un fait : tous et toutes ne trouvent pas refuge dans les lieux d'hébergement. Se trouver un abri pour la nuit

constitue un défi pour plus d'un. Dans la réalité du quotidien, l'abri de fortune peut-être un simple sac de couchage que l'on déplace tous les jours, mais il peut aussi être un peu plus sophistiqué, à un endroit où l'on peut, pour un temps, s'installer.

Consignes pour la participation

o Les équipes doivent être formées d'un minimum de 3 personnes. Une équipe peut représenter un organisme, un milieu de travail, un commerce, une école, etc. Elle peut aussi être composée de personnes qui s'inscrivent à titre personnel

o Les matériaux doivent être partager à toutes les équipes dès le début de l'activité.

o Les matériaux utilisés doivent être recyclables ou réutilisables;

o Les matériaux doivent être sécuritaires pour les personnes participantes et pour les visiteurs du site de la Nuit (pas de tôles coupantes, etc.);

o L'abri doit être raisonnablement sécuritaire une fois installé;

Critères d'évaluation

o L'originalité de l'abri et de l'utilisation de l'écharpe en laine

o Efficacité de l'abri à protéger des intempéries

o Esprit d'équipe observé durant le processus

o La courtoisie entre chaque équipe.

Composition du jury

Un jury sera chargé de l'évaluation des abris de fortune. Un prix (lune d'or, d'argent ou de bronze) sera remis aux équipes qui occuperont les trois premières positions. La composition du jury sera la suivante :

o Un citoyen ou une citoyenne ayant déjà vécu l'itinérance et qui s'y connaît en abri de fortune...

o Un intervenant ou une du réseau de l'itinérance à Sherbrooke,

o Une personnalité sherbrookoise solidaire de la lutte contre l'itinérance.

• La lutte contre la pauvreté •

Séance d'information, crédit d'impôt pour personnes handicapées

Vendredi 11 octobre 14h à 16h, Carrefour des aînés - 300, rue Conseil Sherbrooke

Par : Pierre-Luc Dusseault, Député fédéral de Sherbrooke

Des milliers de personnes handicapées ou à mobilité réduite de notre collectivité pourraient être admissibles à un important crédit d'impôt qui, souvent, donne droit à un remboursement d'impôt appréciable de l'Agence du revenu du Canada.

Votre député fédéral de Sherbrooke, monsieur Pierre-Luc Dusseault, vous invite à une séance d'information en compagnie du député de Burnaby-New Westminster, monsieur Peter Julian, un député chevronné qui a développé une expertise sur cette question importante. Serez-vous des nôtres?

La Loi de l'impôt sur le revenu prévoit le versement d'un crédit d'impôt non remboursable pour personnes handicapées à tous les particuliers admissibles. Je veux m'assurer que chaque résident et résidente admissible de Sherbrooke sait comment y avoir accès.

Cette séance d'information vise à aider les gens à se prévaloir du crédit d'impôt pour personnes handicapées, qui peut représenter 1 380 \$ par année maximum et qui peut être réclamé à titre rétroactif sur une période de dix ans. Il s'agit d'un crédit d'impôt non remboursable qui peut néanmoins être transféré au conjoint ou à la conjointe ou à un autre membre de la famille si les revenus de la personne handicapée bénéficiant du crédit sont trop peu élevés.

Sur place, des formulaires seront disponibles et mon équipe pourra répondre à vos questions.

Prière de confirmer votre présence rapidement car les places sont limitées: 819-564-3741 ou pierre-luc.dusseault.c1@parl.gc.ca

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Peu importe que votre invalidité soit attribuable à une blessure de travail, à un accident, à une détérioration de la santé ou à une maladie chronique, si votre conjoint, votre conjointe ou vous-même satisfaites à l'une des conditions suivantes, vous pourriez avoir droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées :

- **MARCHER** : Vous êtes considéré comme étant limité de façon marquée dans votre capacité de marcher si vous êtes incapable de marcher même à l'aide de soins thérapeutiques, d'appareils et de médicaments appropriés, ou si vous prenez un temps excessif pour marcher, même à l'aide de soins thérapeutiques, d'appareils et de médicaments appropriés.

- **VOIR** : Vous êtes considéré comme aveugle si, même avec des lentilles correctrices : l'acuité visuelle des deux yeux est de 20/200 (6/60) ou moins; le plus grand diamètre du champ de vision des deux yeux est de 20 degrés ou moins.

- **PARLER** : Vous êtes limité de façon marquée dans votre capacité de parler si vous êtes incapable de parler de façon à vous faire comprendre par une personne de votre connaissance, dans un endroit calme, même à l'aide de soins thérapeutiques, d'appareils et de médicaments appropriés, ou si vous prenez un temps excessif pour parler, même à l'aide de soins thérapeutiques, d'appareils et de médicaments appropriés.

- **ENTENDRE** : Vous êtes limité de façon marquée dans votre capacité d'entendre, même avec des appareils appropriés, ou vous prenez un temps excessif pour entendre, même avec des appareils appropriés.

- **SE NOURRIR** : Vous êtes limité de façon marquée dans votre capacité de vous nourrir ou vous prenez un temps excessif pour vous nourrir, même à l'aide de soins thérapeutiques, d'appareils et de médicaments appropriés.

- **S'HABILLER** : Vous êtes incapable de vous laver ou de vous habiller sans aide.

- **ÉVACUER** : Vous êtes considéré comme étant limité de façon marquée dans votre capacité d'évacuer si vous êtes incapable de vous occuper vous-même de vos fonctions intestinales ou urinaires, ou si vous prenez un temps excessif pour vous occuper vous-même de vos fonctions intestinales ou urinaires, même à l'aide de soins thérapeutiques, d'appareils et de médicaments appropriés.

- **FONCTIONS MENTALES** : Vous êtes considéré comme étant limité de façon marquée dans votre capacité d'effectuer les fonctions mentales nécessaires aux activités de la vie

courante si vous avez de la difficulté à comprendre des instructions simples, à penser ou à vous souvenir (p. ex. les personnes qui ont subi un traumatisme crânien ou qui souffrent de démence ou de la maladie d'Alzheimer).

- **SOINS THÉRAPEUTIQUES ESSENTIELS** : Vous avez besoin de soins thérapeutiques essentiels pour maintenir une fonction vitale, même si ces soins soulagent votre condition; vous avez besoin de soins thérapeutiques au moins trois fois par semaine, pour une moyenne d'au moins 14 heures par semaine.

Source : Agence du revenu du Canada



MA PLACE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Projet préparatoire à l'emploi
Pour les femmes

Nous offrons :

- Un soutien financier tout au long de la démarche
- L'occasion d'identifier une cible de travail en lien avec vos intérêts et aptitudes
- Différentes possibilités de stages en entreprise
- Un accompagnement personnalisé jusqu'à 6 mois

QUAND : 21 octobre 2013

DURÉE : 10 semaines

HORAIRE : 9 h à 15 h

Vous êtes :

Déterminée à améliorer votre situation financière ?

Intéressée à intégrer ou réintégrer le marché du travail ?

À la recherche d'un emploi qui vous convient ?



CENTRE D'INTÉGRATION AU MARCHÉ DE L'EMPLOI (CIME)

108, rue Wellington Nord, 3^e étage
Sherbrooke (Québec) J1H 5B8

INFOS : Anne-Stéphanie Aubé

TÉL : 819.564.0202, #222

TÉLÉC : 819.564.3982

www.cime-emploi.com

Lettre adressée à Pauline Marois

Bonifications au Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale

Source : Line Marcoux, Coordonnatrice, Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie

Madame la Première Ministre, Il y a quelques semaines, vous affirmiez, à la sortie du caucus du Parti Québécois, que votre gouvernement miserait davantage sur l'identité, la prospérité et la solidarité, et ce, dès la rentrée parlementaire. Déjà, que vous décidiez de tabler sur la solidarité constitue une excellente nouvelle. Toutefois, selon, La Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie ce qui compte, c'est évidemment la manière de le faire. C'est pourquoi notre vigilance demeurera constante au cours des prochains mois. D'autant plus que dernièrement, en entrevue, vous admettiez que « l'effort » récent demandé à l'aide sociale « n'était peut-être pas nécessaire », même si vous le jugez raisonnable, et que ce n'était « peut-être pas la meilleure décision à prendre ». Vous comprendrez qu'avec toutes les tentatives entreprises dans les derniers mois pour faire entendre raison à votre gouvernement sur cet enjeu, votre aveu arrive trop tard et ne corrige en rien l'injustice commise. L'unique façon de la réparer serait de retirer les modifications introduites.

Par ailleurs, Madame Marois, qui aurait pu prévoir, il y a quelques mois à peine, qu'une telle modification du règlement d'aide sociale entraînerait une levée de boucliers si large et si spontanée? Il semble que la solidarité fasse partie des valeurs québécoises les plus profondes et qu'il soit inadmissible de s'en prendre aux plus pauvres. Maintenant, il faut en prendre acte, histoire de ne pas répéter les mêmes erreurs et, surtout, d'éviter des tensions sociales inutiles. Tout comme il faut entendre les préoccupations qui traversent la société québécoise. **Couvrir les besoins de touTEs**

Même si, depuis une dizaine d'années, le Québec a réalisé certains progrès dans la lutte à la pauvreté,

près d'unE QuébécoiSEs sur dix vit encore « dans le rouge ». Des centaines de milliers de personnes seules, dont plusieurs avec des contraintes sévères à l'emploi en raison d'une maladie grave ou d'un handicap, des dizaines de milliers de couples sans enfants et près de 50 000 familles monoparentales, généralement avec des femmes à leur tête, n'ont pas un revenu suffisant pour combler leurs besoins de base. En tout, ce sont 750 000 personnes qui manquent cruellement de l'essentiel, qui sont obligées de faire des choix déchirants et qui vivent littéralement en situation de survie. C'est un véritable scandale dans une société aussi riche que le Québec. Voilà pourquoi de plus en plus de voix s'élèvent pour dire qu'aucune société n'a les moyens de se priver de la pleine contribution d'autant de ses membres et qu'il en coûte plus cher de tolérer la pauvreté que d'investir pour l'éliminer.

Réduire les écarts

Les faits sont là : au Québec, la richesse est de plus en plus concentrée dans les mains de quelques-unEs et les inégalités socioéconomiques augmentent. Même qu'une bonne partie de la classe moyenne a perdu, au cours des 25 dernières années, de son pouvoir d'achat. D'un côté, le marché profite davantage aux hautEs salariéEs; de l'autre, l'action gouvernementale se révèle de moins en moins efficace pour réduire les inégalités de revenu par la redistribution. Pendant ce temps, la majorité des travailleuses et travailleurs québécoiSEs voient leur salaire réel stagner ou diminuer, un phénomène qui touche les femmes en premier lieu. Ces injustices, les QuébécoiSEs les réalisent davantage jour après jour et ce phénomène n'est pas isolé. Partout dans le monde, une prise de conscience des méfaits des inégalités s'opère; mieux, les preuves s'accumulent qu'une plus grande égalité améliore le bien-être de l'ensemble de la société, et non seulement celui des personnes pauvres.

Contre les préjugés

Le premier but de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, mise en place en vertu de la loi du même nom, consiste à « promouvoir le respect et la protection de la dignité des personnes en situation de pauvreté et lutter contre les préjugés à leur égard ». Sur ce dernier volet, aucune action majeure n'a été instaurée en dix ans. Pire encore, certaines décisions gouvernementales ont plutôt eu un effet contraire, en renforçant nombre d'entre eux. Pensons seulement au maintien des catégories à l'aide sociale qui entretiennent une division entre « bons » et « mauvais » pauvres, ces derniers étant l'objet de toutes les calomnies. Le poids de ces mesures discriminatoires pèse de plus en plus, d'année en année, et les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté semblent aussi, sinon plus, tenaces qu'auparavant. Heureusement, les effets des préjugés envers les personnes qui vivent la pauvreté et leur rôle dans le maintien d'un statu quo intolérable sont peu à peu connus et dénoncés.

Voir l'indignation

Au Québec, depuis maintenant plusieurs années, de nombreuses organisations de la société civile, des organismes publics, des chercheurEs, des chroniqueurEs et des éditorialistes ont manifesté un appui massif aux revendications soutenant une vision globale et solidaire de la lutte à la pauvreté. Aujourd'hui, plus que jamais, celle-ci est un combat contre la pauvreté absolue, l'appauvrissement, les inégalités socioéconomiques et les préjugés. De larges consensus se sont notamment dégagés lorsque le gouvernement précédent élaborait le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale. Un plan qui avait été jugé inacceptable, même par le Parti Québécois qui formait alors l'opposition officielle, car il ne proposait aucune nouvelle mesure structurante d'importance.

Des repères pour guider l'action

Madame Marois, votre gouvernement annoncera des bonifications au Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale. Cette annonce doit mener le Québec à faire des pas majeurs et déterminants sur le chemin vers une société sans pauvreté, égalitaire et riche de tout son monde, tout en évitant de répéter les erreurs passées. À l'instar du Collectif pour un Québec sans pauvreté, nous vous demandons d'aller de l'avant en respectant certains repères répondant aux consensus établis et indiquant la route à suivre. Des repères qui devraient guider l'ensemble de l'action gouvernementale :

1. Des protections publiques assurant à touTEs un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation (MPC), soit 15 968 \$ par année (2012).

La pertinence de cet indicateur comme cible de couverture des besoins n'est plus à prouver. Alors, comment tolérer que des personnes vivent en deçà de telles conditions minimales?

2. Un salaire minimum à 11,37 \$ l'heure (2012) et sa révision annuelle afin qu'une personne seule travaillant 40 heures par semaine sorte de la pauvreté.

Les gouvernements répètent sans cesse que l'emploi est la meilleure voie pour sortir de la pauvreté. Or, comment cela pourrait-il être possible si le taux du salaire minimum ne le permet pas, même à temps plein?

3. Une réduction des inégalités socioéconomiques entre les plus pauvres et les plus riches.

Il est possible, en réduisant les inégalités socioéconomiques, d'améliorer la santé et le bien-être de l'ensemble de la population. Cela signifie moins de stress, une meilleure cohésion sociale et des communautés plus solidaires. Existe-t-il un meilleur moyen pour redonner

confiance aux citoyenNEs en leurs capacités collectives et en leur gouvernement?

4. Des campagnes d'envergure visant à changer les mentalités et à contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté. La Semaine de la solidarité a été instituée avec pour objectif, notamment, de lutter contre les préjugés. La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Agnès Maltais, s'est déjà montrée ouverte à de telles campagnes. Qu'attend-on?

5. Des services publics universels et de qualité, dont l'accès s'améliore de façon continue, et ce, sans discrimination.

L'inquiétude et l'indignation se trouvent renforcées lorsque les services publics et, au-delà, les programmes sociaux, sont malmenés. Comment réagir autrement lorsque, pour plusieurs QuébécoiSEs, ils représentent des remparts collectifs contre la pauvreté et l'appauvrissement?

Madame la Première Ministre, votre arrivée au pouvoir a fait renaître de nombreux espoirs chez les tenantEs de la justice sociale; plusieurs ont été déçuEs. Afin de ne pas les décevoir plus encore, La Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie est persuadée que votre gouvernement et vous avez tout intérêt à vous appuyer sur ces repères afin de développer une véritable solidarité dans la société québécoise. L'occasion n'attend qu'à être saisie.



Saviez-vous que...

À Sherbrooke

- Le seuil de faible revenu est de 17 241 \$ pour une seule personne et de 32 445 \$ pour une famille de 4 personnes avant impôt (2008).

- Le pourcentage de faibles revenus avant impôt est de 18,4% à Sherbrooke.¹
- Le revenu médian est de 20 035 \$ pour une femme et de 28 929 \$ pour un homme.¹
- Le salaire horaire médian à Sherbrooke était l'un des plus bas au Québec, soit 16\$ l'heure.

- Des six régions métropolitaines du Québec, c'est celle de Sherbrooke qui affiche la plus forte proportion de personnes vivant seules (34% contre 27% pour le reste du Québec). 48% de ces personnes sont considérées comme étant à faible revenu.

En Estrie

- Notre région présente le plus grand nombre de travailleurs au salaire minimum.

- Le pourcentage de faibles revenus avant impôt est de 14,7%.¹
- On retrouve 20 250 personnes prestataires de la sécurité du revenu sur une population de 303 730 habitants. Ce qui équivaut à 6,7 % de la population.¹

- Les personnes aptes au travail et qui sont prestataires de la sécurité du revenu sont au nombre de 4 684 personnes. Ce qui équivaut à 2,9% de la population active (162 500).¹
- Le taux de chômage était de 9,0% en février 2009 en Estrie.

Au Canada

- Au Canada, 20% des familles les plus riches possède 75% de la richesse nationale. Tandis que 50% des ménages les plus pauvres possède 3,2% de la richesse nationale.^{2 et 3}

¹ Statistique Canada, Recensement 2006

² Statistiques du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale en date de Janvier 2009.

³ Côté, Charles « Depuis 1999, les riches continuent de s'enrichir » La Presse, 14/12/2006

Hausse de tarifs salée demandée par Hydro L'ACEF dénonce et invite la population à agir

Par : Sylvie Bonin, coordonnatrice de l'ACEF Estrie

L'Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie (ACEF Estrie) dénonce fortement les hausses de tarifs demandées par Hydro. « On est loin des hausses habituelles justifiées par les coûts d'exploitation. Cette fois, il s'agit une forme de taxation déguisée et sur un service essentiel en plus » s'insurge Sylvie Bonin, la coordonnatrice de l'organisme.

En plus des hausses habituelles liées aux coûts d'exploitation, Hydro-Québec demande une hausse du prix de l'électricité patrimoniale, telle que commandée par le budget Marceau. « Or, les profits réalisés sur ce bloc d'électricité sont déjà de près d'un milliard par année, soit une marge de profit de 22.5% pour Hydro-Production » indique Sylvie Bonin.

En plus, Hydro demande que la Régie autorise une hausse de la marge de profit de 2% pour Hydro Distribution et Hydro Transport. Or, les profits

d'Hydro sont déjà très importants. Par exemple en 2012, les profits ont été de 2.7 milliards. « Et le gouvernement en empoche maintenant 75% » rappelle Sylvie Bonin. « On est donc déjà loin de la mission première d'Hydro qui était de fournir l'énergie aux taux les plus bas compatibles avec une saine administration » ajoute-t-elle.

L'ACEF invite les gens à se mobiliser. Ils peuvent signer la carte postale disponible à son bureau du 187 Laurier et sur son site Internet. Des activités ont récemment été organisées par la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics, dont une manifestation à Montréal le 28 septembre dernier. Cette Coalition propose sur son site Internet des solutions alternatives qui permettrait au gouvernement d'aller chercher jusqu'à 10 milliards sans taxer les services publics. Pour plus d'information sur les actions à venir, téléphonez à l'ACEF au 819-563-8144.

Caritas Estrie soutient les organismes de la région qui aident les gens dans le besoin

Par : Michel Boulanger

Ses origines

En 1957, une nouvelle corporation est créée sous le nom de Caritas Sherbrooke devenue depuis Caritas Estrie. Tout au long de son histoire, l'action de Caritas sera toujours marquée par une caractéristique essentielle, soit celle de se définir comme organisme de développement social et d'organisation communautaire.

Son rôle

Caritas, on le sait bien, vient en aide aux personnes défavorisées par l'entremise d'organismes existants. Par personne défavorisée, Caritas n'entend pas seulement que la personne pauvre, celle qui manque d'argent, celle qui manque de l'essentiel. Pour Caritas, une personne défavorisée, c'est aussi celle qui a un problème particulier qui l'empêche de vivre normalement.

C'est une personne seule, désespérée, suicidaire. C'est une famille dont l'un des membres est atteint d'une maladie mentale qui le rend dépendant. C'est une personne atteinte d'un cancer en phase palliative. C'est une

personne handicapée qui nécessite un encadrement. C'est une personne qui a besoin d'un coup de pouce pour entrer sur le marché du travail faute de formation. C'est une femme qui recherche un peu de support face à une grossesse non prévue. Et ce ne sont là que quelques-unes des réalités de notre société qui ont préoccupé Caritas et qui l'ont amené à intervenir.

Ses valeurs

Caritas véhicule des valeurs de compassion, d'action et d'entraide. S'ajoutent naturellement à celles-ci les notions de solidarité, de partage, de justice et, bien sûr, de paix. Bien que tout le travail de Caritas soit motivé par ces valeurs, ce sont ses trois principales campagnes de financement, soit la Campagne du pain partagé, la Campagne de sollicitation annuelle et la Campagne de Noël pour la paix, qui en sont les principaux véhicules.

Son mode d'intervention de 1957 à 1999

Les besoins des personnes défavorisées varient selon la difficulté qui les afflige. Un seul organisme

ne peut donc à lui seul répondre à toutes les demandes. C'est pourquoi Caritas a choisi de ne pas intervenir directement auprès des personnes, mais plutôt d'agir comme organisme de développement communautaire. Caritas identifie un problème qui touche un grand nombre de personnes et crée une nouvelle ressource qui viendra y répondre. De cette façon Caritas a mis sur pied ou a collaboré à la création de quelque 52 services et organismes d'aide, chacun d'entre eux venant répondre à un besoin spécifique. C'est par leur intermédiaire que Caritas rejoint sa clientèle et remplit sa mission.

Chaque nouvelle ressource, une fois créée et bien structurée, se détache de Caritas et devient autonome. Ainsi, Caritas peut investir temps, énergie et fonds à la réalisation d'un autre projet.

Voici quelques exemples d'organismes fondés par Caritas :

- Le Comptoir familial (comptoir de vêtements usagés),
- L'Atelier Poly-Teck (atelier de travail pour personnes handicapées),

- La Villa Marie-Claire (maison d'accueil pour jeunes mères célibataires),
- Le Centre de réadaptation de l'Estrie (assistance aux personnes handicapées),
- Secours-Amitié Estrie (service d'écoute téléphonique),
- Récupex (organisme de récupération de produits textiles et ateliers d'insertion à l'emploi),
- Le Relais St-François (centre d'accueil pour jeunes en difficulté),
- La Ligue pour l'enfance de l'Estrie (aide aux parents et enfants),
- L'Association des parents et amis des malades mentaux de l'Estrie (écoute, ateliers, support et prévention en santé mentale),
- SOS Grossesse (ligne d'écoute, d'information et de référence),
- Moisson Estrie (banque alimentaire),
- La Grande Table (restaurant populaire pour familles à faible revenu),
- La Maison Aube-Lumière (maison d'accueil pour personnes atteintes d'un cancer en phase palliative),

COUREZ POUR L'AVENIR
• UN AVENIR SANS CANCER DU SEIN •
LE DIMANCHE 6 OCTOBRE 2013
Fondation canadienne du cancer du sein
La Course à la vie CIBC

JE COURS POUR MON
38^e ANNIVERSAIRE

Fondation canadienne du cancer du sein CIBC POUR CE QUI COMTE DANS VOTRE VIE
MONTRÉAL • PARC MAISONNEUVE
QUÉBEC • PLAINES D'ABRAHAM
SHERBROOKE • PARC JACQUES-CARTIER
INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI À
LACOURSEALAVIE.COM

· La lutte contre la pauvreté ·



© EstriePlus.com

Caritas Estrie supporte financièrement de nombreux organismes. Le 18 septembre dernier avait lieu la remise des subventions provenant du Fonds diocésain de lutte contre la pauvreté et l'injustice.

Son mode d'intervention depuis l'an 2000

Pendant plus de 40 ans, Caritas intervient en maintenant des services d'aide et en créant de nouvelles ressources communautaires. En 1999, devant les nouvelles réalités du milieu, Caritas modifie son mode d'intervention tout en poursuivant toujours le même objectif d'aide par le développement communautaire. De plus, il désire mettre davantage l'accent sur la régionalisation de ses actions.

Pour effectuer ce virage, plutôt que de mettre de l'avant de nouveaux projets, Caritas décide d'appuyer les organismes existants en contribuant financièrement à la réalisation de leurs activités. Pour bonifier les fonds disponibles, il choisit de s'associer à d'autres instances et de créer de nouveaux partenariats.

En 2000, à l'initiative de Caritas naît le Fonds de participation sociale. Ce programme de 3 ans permettra de distribuer près d'un million de dollars grâce à une entente conclue avec le

Conseil régional de développement (CRD), la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie, Centraide et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. En 3 ans (2000 à 2003), 69 organismes de l'Estrie recevront un appui financier. Une première pour Caritas et pour la région.

En 2002, Caritas initie une autre entente. Il s'agit cette fois-ci du Fonds diocésain de lutte contre la pauvreté et l'injustice en Estrie. Par ce Fonds, Caritas s'associe à l'Archidiocèse de Sherbrooke, aux Chevaliers de Colomb ainsi qu'au Mouvement Desjardins. Fort de son action régionale, en 2005, Caritas Sherbrooke change de nom et devient Caritas Estrie.

Ce Fonds vise à financer des activités ou des projets qui répondent aux besoins de personnes défavorisées ou souffrant d'exclusion. Il répond aussi aux demandes ponctuelles de dépannage en faveur d'organismes en difficulté. Pour administrer le Fonds, Caritas Estrie et ses partenaires ont

créé 9 Comités de district répartis à travers l'Estrie. Ces Comités, composés des représentants locaux de Caritas Estrie, de l'Archidiocèse et des Chevaliers de Colomb, ont pour rôle de recevoir, d'évaluer et de sélectionner les demandes. Par la suite, le Comité exécutif de Caritas Estrie entérine les demandes.

En 2013, grâce au Fonds diocésain de lutte contre la pauvreté et l'injustice, Caritas Estrie distribue 234 521 \$ à la grandeur de l'Estrie. Au total 150 projets, en lien avec la lutte contre la pauvreté et l'injustice, la jeunesse, la famille ou la pastorale sociale, seront mis de l'avant par des organismes sociocommunautaires de partout en Estrie. Le prochain appel aura lieu en mars 2014 et les formulaires de demande seront disponibles dès janvier 2014 sur le site : www.caritas-estrie.org

Son financement

Caritas Estrie vit essentiellement de dons. Ce n'est pas un organisme subventionné par l'État. Pour recueillir les sommes nécessaires à son

bon fonctionnement et au maintien de ses programmes, l'organisme compte sur ses principales sources de revenus :

- La Campagne du pain partagé,
- La Campagne de sollicitation annuelle,
- La Fondation Caritas,
- La Campagne de Noël pour la paix,

Cette réalité oblige l'organisme, année après année, à déployer temps et énergie pour orchestrer ces activités de financement indispensables à sa survie et au développement de ses projets.

Ses ressources humaines

Constitué en corporation sans but lucratif, Caritas Estrie est géré par un Conseil d'administration composé de 12 administrateurs dont 7 proviennent des districts de l'Estrie. Le Conseil d'administration décide des grandes orientations de l'organisme. Pour coordonner ses activités, Caritas Estrie embauche trois personnes qui se partagent les responsabilités.

Quant aux réalisations des campagnes de financement, Caritas Estrie fait appel à un grand nombre de bénévoles à la grandeur de l'Estrie. À elle seule, la Campagne du pain partagé mobilise quelque 4 000 bénévoles, tandis que la Campagne de Noël pour la paix en compte autour de 1 000. Sans ses fidèles et dévoués bénévoles, il lui serait impossible de mener à bien les activités d'une telle envergure.

La Nuit des sans-abri

invitation à la 12e édition de l'événement à Sherbrooke

vendredi 18 octobre à 18 h 30, parc Camirand

Par : Karine Fortin,
Coordonnatrice, Accueil Poirier

La Table itinérance de Sherbrooke invite la population à participer en grand nombre à la 12e édition de la Nuit des sans-abri qui se tiendra vendredi 18 octobre 2013, dès 18 h 30 au parc Camirand à l'angle des rues Minto et Camirand. Ayant pour objectif la sensibilisation aux situations de pauvreté, de désaffiliation sociale et d'itinérance, cet événement offre aux citoyennes et citoyens l'opportunité de témoigner

leur solidarité envers les personnes vivant la réalité de l'itinérance, ainsi que leur engagement pour une plus grande justice sociale.

Une 12e édition qui promet

Encore cette année, la Nuit des sans-abri sera précédée du Souper de l'Espoir organisé par la Fondation Rock-Guertin en collaboration avec la Table itinérance. Cet événement aura lieu au sous-sol de la Cathédrale St-Michel. L'ouverture des portes aura lieu à 16 h 30 et le souper sera servi à 17 h 30.

Dès 18 h 30, le coup d'envoi sera donné sur le site de la Nuit. Comme toujours, l'art et l'animation se compléteront afin de tracer un portrait de la situation vécue par les personnes de la rue. En effet, que ce soit par la musique, la chanson, la poésie ou autre médium, des artistes locaux seront présents pour donner leur couleur à l'événement.



L'an dernier, neuf équipes se sont chaudement disputées la Lune d'Or, qui a été remportée par l'équipe formée du CSSS-IUGS. Sur la photo : Pierre-Marc Lavigne, Michelle Miville, Denis Jetté (derrière), Josée Lévesque, Philippe Gendron, Mylène Turcotte, Geneviève Savoie-Dugas, Andrée-Anne Choquette

Des jeunes du groupe de l'Auberge du cœur La Source-Soleil ainsi que de la Maison des jeunes Le Flash ont successivement terminé en deuxième et troisième places.

De quoi auront l'air les abris de fortune des équipes de cette année?



Le coup de cœur individu 2012 a été décerné à Jean Comtois, directeur du Tremplin 16-30 de Sherbrooke (photo). Le coup de cœur organisation 2012 a été remis au programme Qualilogis du Service d'aide en prévention de la criminalité (SAPC). Qualilogis est un programme d'aide et de maintien au logement mis sur pied en 2001.



Frank Poule, un des artistes invité à la Nuit des sans-abris 2012.



Les deux porte-paroles de la Nuit des sans-abri 2012, Maxime Giasson et l'artiste slameur David Goudreault.



Stéphanie Grenier du projet Travail d'un jour ainsi que Denis Jetté, animateur de la Nuit des sans-abri, en 2012.

Travail d'un jour est un service d'emploi, d'accompagnement et de référence dédié aux personnes éloignées du marché de l'emploi.

Le projet Travail d'un jour offre la possibilité de travailler à la journée, ponctuellement ou sur de courtes périodes.

Le projet vise à améliorer les conditions de vie de ces personnes.

Monument du refus de la misère 10ième anniversaire

Par Lucie Roy, ATD Quart-monde Sherbrooke



Le monument du refus de la misère à Sherbrooke (Parc Lucien Blanchard)

Le 17 octobre prochain sera célébré, au parc Lucien Blanchard, le 10e anniversaire du Monument du refus de la misère inauguré à Sherbrooke par ATD (Agir Tous pour la Dignité) Quart-Monde Sherbrooke, section locale d'ATD Canada, lui-même affilié au monument ATD Quart-Monde International. À cette occasion entre 12h00 et 13h00, diverses activités se dérouleront, dont une marche silencieuse de solidarité, des témoignages et des chants rassembleurs.

Le 17 Octobre a été reconnu mondialement comme la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, depuis qu'à Paris en 1987, répondant à l'appel de Joseph Wresinski (fondateur de ce mouvement et issu lui-même d'une famille très pauvre), plus de 100 000 personnes ont exprimé la nécessité de s'unir pour faire respecter les droits de la personne en se rassemblant autour

du parvis du Trocadéro. Une dalle affirmant que les plus pauvres sont les créateurs d'une humanité fraternelle y a été gravée. On peut y lire l'appel de Joseph :

« Là où des hommes et des femmes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de la personne sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

Des répliques de cette dalle se sont multipliées à travers le monde dont celle de Sherbrooke. Caritas Estrie a parrainé ce projet auprès des autorités municipales de Sherbrooke. L'œuvre d'art a été acceptée par la Commission des arts visuels et réalisée par l'artiste Yougoslave Slavo Marianovitch de Stansted. Les citoyens et les citoyennes sont donc invités à commémorer cet événement au parc Lucien Blanchard. En cas de pluie, le tout se déroulera à la maison d'eau à proximité du monument.

Régime

Par : Jeane-Èva Dupuis, Arrimage Estrie

Régime. Un mot qui permet de capter l'attention de plusieurs d'entre nous. De surcroît, un mot très répandu. Il est excessivement rare de voir une revue destinée à un public féminin ne pas avoir d'article sur la perte de poids, sur les « régimes miracles », sur la façon d'éliminer la cellulite ou sur les exercices à faire pour raffermir telle ou telle partie du corps, à titre d'exemple. S'ils n'en parlent pas ouvertement, la publication de photos retouchées ou de mannequins extra maigres contribue de façon plus subtile à ancrer le message dans la tête des lectrices qu'elles doivent perdre du poids pour ressembler à ce qu'on leur présente. Les publicités sur les régimes amaigrissants à la télévision ou dans les journaux ont le même impact : rendre les gens insatisfaits de leur image corporelle. Pourquoi? Une simple question d'argent. En rendant les gens insatisfaits de leur image corporelle, il est possible de leur faire croire que les défauts sont facilement corrigibles. Avec telle ou telle crème, ou tel produit ou médicament, il sera possible d'en arriver au résultat escompté, souvent lié à la perte de poids. Voilà pourquoi l'industrie de la beauté est très lucrative.

Pourquoi ça ne fonctionne pas?

La vérité c'est que les régimes ne fonctionnent pas. Plusieurs études affirment que 90% des régimes entraînent une reprise de poids. Parfois, la reprise de poids est même plus grande que notre poids avant d'entamer le régime dit le Dr Jean-Philippe Zermatti, dans son livre « Maigrir sans régime », un ouvrage sur l'approche anti-régime, que nous portons chez Arrimage Estrie. Beaucoup d'entre nous en sont conscients. Mais nous sommes bombardées de tant d'images de corps irréalistes et le message ambiant nous renvoie si souvent l'image que la minceur équivaut au bonheur qu'il est difficile de ne pas vouloir y croire.

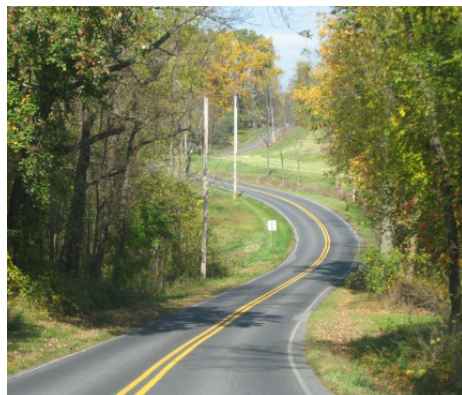
Une foule de facteurs autres que l'exercice et l'alimentation entrent pourtant en compte lorsque nous

parlons de poids : formats corporels, métabolisme, génétique et poids naturel, etc. En effet, il est plutôt rare que l'on parle des formats corporels : nous naissons pourtant avec une tendance à ressembler à un de ceux-ci : ectomorphes, endomorphes ou mésomorphes. Ces formats corporels gèrent le poids de façon différente: pour certains, le poids est pris plus facilement alors que pour d'autres, la prise de poids est plus difficile. Pourtant, avez-vous déjà entendu quelqu'un vous dire qu'il est plus facile pour vous de prendre ou de perdre du poids, dû entre autres à votre format corporel? Il y a bien des chances que non, puisque nous avons malheureusement tendance à culpabiliser les gens qui souffrent d'obésité en leur disant entre autres qu'elles devraient moins manger, alors que l'obésité est une problématique beaucoup plus complexe qu'une simple question d'alimentation... Le poids naturel est aussi peu cité lorsque l'on parle de perte de poids. Le poids naturel, c'est le poids génétiquement déterminé, propre à chacun, dont le maintien est régi par le cerveau. Lorsque le poids se situe en dessous de ce point d'équilibre, le cerveau met en branle des mécanismes pour favoriser l'augmentation du poids et ainsi revenir au poids initial. Même principe lorsque le poids est au-dessus du poids naturel. C'est pour cette raison qu'une personne qui s'alimente normalement, sans restrictions et en écoutant ses signaux de faim et de satiété, tend à garder le même poids : c'est son poids naturel. Encore une fois, il est unique à chacun d'entre nous...

Vous voulez plus d'informations? Arrimage Estrie offre un atelier d'environ une heure trente sur l'approche anti-régime (écoute des signaux de faim et de satiété). C'est gratuit et offert partout en Estrie aux milieux qui en font la demande. 819 564-7885 ou par courriel à info@arrimageestrie.com. Visitez notre site Internet au www.arrimageestrie.com et notre page Facebook.

Rencontre fortuite

Par P. Lavigne



Prologue : Dominik, une jeune mère, fait la fortuite rencontre de Victor, un vieil homme sage et serein, au sommet d'une montagne. L'ermite homme demeure à cet endroit dans une maison qu'il a construite lui-même et vit selon un modèle d'autosuffisance remarquable. Il partage à la jeune femme ses expériences et son amour pour les créations de Dieu.

Cette histoire est publiée en trois parties paraissant dans les éditions 4, 5 et 6 du volume 11 du Journal de rue de Sherbrooke.

L'homme abandonné à lui-même est sans foi ni loi, il devient fou. Mon dieu est devenu le je, le me, le moi, la famille... hétéroclite, la société... éclatée avec ses droits inviolables, nos gouvernements... corrompus, la religion catholique... dominatrice et sans partage. « Ce qu'il y a d'extraordinaire dans l'histoire humaine est que seuls les gouvernements théocratiques, sages et monarchiques ont connu une paix durable, la gloire, la richesse, l'abondance de toutes sortes. L'Angleterre et les États-Unis en sont la preuve tangible. »

Encore une fois, j'ai compris que seul l'intérêt personnel prédomine chez l'homme étant corrompu. J'en suis venu à la conclusion que l'homme est à la recherche d'un bonheur qu'il ne peut atteindre, car il passe son temps à se mentir à lui-même, ces pensées sont confuses et contradictoires. Plus j'approfondissais toutes ces choses, plus un vide s'installait dans mon cœur, car je n'étais pas mieux que mes semblables. « J'en suis venu à croire que l'homme sans espérance, c'est-à-dire sans Dieu, est inutile, sans vie, mort.

Sans espérance, seule la pensée du suicide est la solution finale. La pensée du suicide m'est venue à l'esprit. La pensée du suicide t'effleure d'abord l'esprit; y entre, te harcèle en te convainquant que c'est la meilleure solution et que tu vas vivre dans un monde sans souffrance dans l'au-delà. J'ai voulu me suicider. Je mettais en cause tout ce qui est de Dieu et de l'homme. À la suite de toutes ces méditations, je me suis rendu compte que l'homme dans sa très grande sagesse met son espérance dans des valeurs incertaines, le matériel, la richesse, et dans ce que son prochain possède « toutes les

guerres que nous avons connues entre individus ou entre pays ont pour cause à sa source première... la convoitise. Inutile de te dire qu'il faut reconnaître que c'est plutôt mélodramatique. »

Il me regarde avec un sourire narquois et je lui rends son sourire. La nuit fraîche avait pris tous ses droits avec une pleine lune qui éclaire ces montagnes escarpées, ces vallées, ces villages, ces routes sinueuses. L'air est frais, pur et parfumé. Je suis merveilleusement bien. Je regarde Victor à la lueur de la flamme. Ce qu'il est beau, plus que jamais, je vois en lui la pureté, la bonté, la simplicité, la générosité, un homme de paix, doux qui aime profondément les gens, la vie. Il met quelques bûches dans le feu et je vois des tisons monter dans le ciel étoilé. Je l'envie. Je n'ose l'interrompre tellement j'ai peur de perdre quelque chose.

- Entre temps, à vingt-cinq ans, je prenais femme et j'ai eu avec elle deux beaux enfants, que j'ai beaucoup aimés et que j'aime beaucoup encore. Leurs ai donné tout ce donc ils avaient besoin. Treize ans plus tard, ma femme et moi nous nous sommes séparés parce que nos pensées, notre philosophie de vie ne correspondaient pas à nos attentes.

Une fois encore, les enfants en furent les victimes. Tout fut remis en question. Tout mon monde s'écroulait. C'est à partir de ce moment-là que j'ai eu une haine viscérale contre le féminisme, et les extrémistes. Je ne savais pas que la justice des hommes était si éphémère. L'Homme dans sa sagesse n'est pas encore capable de savoir que nous vivons dans un monde de différences et que ces différences ont leur rôle précis à jouer. Les animaux en savent plus à ce sujet que nous les humains. À cause de la stupidité humaine, la convoitise, j'ai perdu ma femme, mes enfants, mon identité. Rejeté par les hommes, je ne voulais plus rien savoir d'eux. J'étais seul avec moi-même, mes souffrances, mes peines. Seul un miracle pouvait faire la différence.

J'étais comme tous les hommes qui mettent son espérance en l'homme à cause de sa créativité, de sa connaissance, de sa sagesse, mais je me suis trompé. De plus en plus la pensée du suicide me vint à l'esprit. Mon cœur balançait entre la vie et la mort. Cela avait tellement pris de l'ampleur que j'avais trouvé la place pour le faire. Seul le moyen me manquait. Un soir, je voulais en finir avec la vie et je suis allé au magasin pour m'acheter une corde, mais il était trop tard, la ferronnerie était fermée. Je suis revenu bredouille et en colère, les larmes aux yeux. En rentrant chez moi, j'ai levé mon poing vers Dieu et j'ai crié : si tu es vivant, viens me chercher, j'ai pleuré abondamment et je me suis assoupi. La mort elle-même ne voulait pas de moi. Pour me consoler, j'ai sombré dans le sexe, la pornographie, la gourmandise. Plus je pratiquais ces choses plus j'en voulais. J'étais insatiable. Mon

cœur était de plus en plus vide et avait besoin de quelque chose de plus grand, de plus juste, de noble, de durable, de véridique. La Vie. Dieu a vu ma misère, mes pleurs et ma prière.

D'avance Dieu en avait décidé autrement en me faisant connaître un de ses enfants qui était mon compagnon de travail. Il me dit : Jésus est vivant et il me donna un petit Évangile « Je l'avais toujours connu crucifié, mort sur une croix. » J'ai lu les Évangiles avec un cœur nouveau et j'ai compris que Jésus voulait me dire des choses. Je ne comprenais rien de ce que je lisais, c'est alors que je me suis mis à dialoguer avec Dieu cœur à cœur pour comprendre sa Parole, sa Pensée et Il me répondait d'une façon merveilleuse. Je comprenais de plus en plus les Évangiles et j'avais sa paix lorsque je les mettais en pratique. Un matin, un an plus tard, j'étais sur ma couche et je réfléchissais à tout ce que Jésus avait fait dans ma vie depuis ce temps; je me suis assis dans mon lit et j'ai regardé au ciel en disant à Jésus : demande-moi ce que tu voudras et je vais te l'accomplir. Je fus baptisé de l'Esprit Saint pour être un homme nouveau. C'est à ce moment-là que j'ai voulu davantage connaître Dieu et je me suis mis à dévorer littéralement la Bible et j'ai cherché une église qui ne parlait que de la Bible, je l'ai trouvée et c'est depuis ce temps-là que je suis fidèle à une assemblée, bien plus, j'ai découvert en lisant la Bible que je pouvais en toute liberté avoir une relation intime avec Dieu qui a fait de moi une nouvelle créature en étant baptisé de son Esprit, en marchant en nouveauté de vie. Dieu me permet de faire des choses par l'Esprit, d'accomplir des choses pour Lui, grandir et vieillir avec Lui. À la suite de toutes ces manifestations, je Lui ai donné mon cœur davantage et j'ai reçu Son amour d'une façon inconditionnelle.

Et lors de mon décès, selon sa promesse, je le sais du plus profond de mon cœur, je vais le voir face à face; mon Dieu, mon Sauveur Jésus qui est la Vie, et l'Esprit qui m'a donné sa puissance de faire le bien sur cette terre. Dieu seul a su combler mon vide. Je suis heureux! Je sais maintenant que je ne suis plus seul. Je sais qui Il est. Je sais à Qui j'ai à faire. Maintenant, je sais qui je suis, je sais ce que je fais, ce que je dois faire et je sais où je m'en vais. Je mets mon espérance en Celui qui est ressuscité et vivant et qui est le Sauveur du monde. Pardon, non seulement du monde, mais aussi mon Sauveur, le grand JE suis, le Seigneur des seigneurs, l'Éternel en qui seul j'ai la vie éternelle. Il est sûr que je vais faire des gaffes encore mais, je sais aussi que Jésus est mort sur la croix pour tous mes péchés passés, présents et ceux que je vais faire dans le futur. Seul le sang de Jésus peut effacer tous ces péchés. En croyant à Jésus, je suis un pécheur pardonné, lavé de mes péchés par son sang Victor s'est tu, le silence a pris toute la place, ses yeux sont brillants par ses larmes, nous sommes bercés dans nos pensées. Le feu se meurt, le

vent a pris de l'ampleur, la nuit est encore plus fraîche, tranquillement des nuages sans nombre se forment. Depuis longtemps les animaux dorment. Nous-mêmes, nous sommes aptes pour le sommeil.

Victor me regarde et me dit :

- Il va pleuvoir cette nuit, je vais te préparer un feu dans la grotte et je vais préparer ton lit pour la nuit.

Je lui réponds : non, je veux le faire moi-même.

- Dans ce cas-là, prions le Seigneur pour la journée que nous venons de passer. Es-tu d'accord ?

- Oui. Commencez.

- Père, oui Papa du ciel, je voudrais te bénir pour tous les bienfaits de la journée et surtout d'avoir rencontrée Dominik. Je te prie de la bénir comme tu l'as si bien su faire avec moi et je t'en rends grâce. Bénis notre sommeil, mets tes anges autour de ma demeure, sur nous et sur tout ce qui est vivant. Je t'aime. Amen!

- Amen! Merci mon Dieu pour tout ce que tu as fait pour moi aujourd'hui et bénis nos sommeils comme tu as béni cette journée d'une façon merveilleuse, je ne comprends pas tout ce qui m'arrive, mais si tu es véritablement un Dieu vivant guide-moi selon ta volonté, apprend-moi à t'aimer. Encore une fois merci pour cette rencontre avec Victor merci pour tout. Ainsi soit-il!

- Amen!

Je l'accompagne jusqu'à sa cabane et je l'embrasse sur les deux joues. Victor me sourit d'un air timide, mais content. Je gagne sans retard ma grotte et je me couche sur la paille tout habillée tellement je suis rompu par cette journée extraordinaire et le sommeil m'envahit, me gagne immédiatement. Je me réveille en sursaut à la suite d'un coup de tonnerre épouvantable.

J'entends la pluie tomber avec rage à l'entrée de la grotte. J'ai peur, l'angoisse me gagne. À chaque fois qu'il éclaire, je vois les bêtes entrer dans la grotte et se blottir les uns contre les autres pour se réchauffer. C'est très humide, mon linge est détrempé, j'ai froid. J'aurais dû suivre le conseil de Victor et faire un feu. Je me lève, je prends la lampe à pétrole que j'allume. Je peux voir les animaux de Victor dans un coin qui m'épie se protégeant les uns, les autres. Et tranquillement, je fais un feu avec le bois sec que j'ai en provision. La chaleur envahit rapidement la pièce, ce qui me permet de me mettre à poil, de tendre mon linge sur une corde et de m'envelopper d'une couverture de laine pour faire mon lit que je revêts de plusieurs couvertures et je me couche du devoir bien accompli. Il éclaire toujours et les tonnerres suivent de près avec force. Je suis bien, je ferme les paupières. Je pense à celui à qui j'ai donné la vie; mon fils, je pense aussi à Dieu. Une fois encore le sommeil me gagne en me posant la question : Qui es-tu... mon Dieu? Je me tourne de côté et je m'endors d'un profond sommeil sans rêves.

Les fromages

Par Anysia Aprile

Fort d'une fabrication connue depuis presque sept-mille ans, le fromage est toujours aussi prisé de nos plats et accompagnements quotidiens. Il y en a pour tous les goûts. Doux ou fort, au lait cru, pasteurisé, épicé, fumé... Autant de variétés qu'il est facile de s'y perdre. Qu'est-ce qui les distingue ? C'est ce que nous allons voir, étape par étape.

Bien sûr tout commence par un lait de qualité, bien des fromagers utilisent du lait directement prélevé à la ferme afin d'en contrôler toutes les étapes. Tout fromage est issu du même procédé de base de production, c'est-à-dire une phase de coagulation du lait, d'une phase d'égouttage, et d'une phase d'affinage. Dépendamment de quel type de fromage on veut réaliser, il y a nombres d'étapes supplémentaires; par exemple si nous voulons un fromage peu gras ou peu crémeux, il va falloir écrémer le lait en premier avant d'entamer d'autres étapes. Si l'on souhaite obtenir un fromage respectant les critères agro-industriels, il sera important de pasteuriser le lait, c'est-à-dire de le chauffer afin d'éliminer les bactéries pathogènes (nuisibles) en présence. L'inconvénient de cette étape est qu'elle élimine aussi les bactéries nécessaires à la réalisation d'un fromage au goût plus prononcé, aussi il faudra l'ensemencer, c'est-à-dire y ajouter des sources bactériennes spécifiques aux besoins de réalisation du fromage.

Vient ensuite l'étape de coagulation du lait. C'est une étape qui sert à séparer le « caillé », produit solide agrégé qui nous intéresse pour le reste des étapes de production de notre fromage, du « petit-lait », produit liquide composé principalement d'eau, de sucre et de très peu de matières grasses. Celui-ci n'est pas utile au reste de production d'un fromage. Pour faire coaguler le lait, il faut y ajouter soit un ferment lactique (par exemple le Bifidobactérium) soit de la présure (enzymes d'origine animale), voire les deux. Des exemples de fromages obtenus avec un ferment sont principalement des fromages à pâte fraîche : cottage, chèvre frais, fromage à la crème, etc... Avec l'ajout de présure on produit des fromages à pâte ferme ou semi-ferme : fromage d'Oka, Emmental, Gré des champs, etc...

Avec l'ajout des deux on retrouve des fromages à pâte molle : Brie, Bleu, Camembert, Munster, etc...

Vient ensuite l'étape de l'égouttage. Encore une fois, cette étape change en fonction de quel type de fromage on souhaite obtenir. Le moulage vient ensuite ou en même temps, pour lui donner une forme propre. Des procédés permettent d'ajuster la quantité d'humidité qu'on souhaite donner au fromage, ainsi l'égouttage peut être lent, accéléré, ou accéléré-chauffé.

Par la suite notre fromage passe par une étape où on lui ajoute la quantité de sel voulue, là aussi tout dépend du type de fromage qu'on fabrique. Rendu à cette étape on peut aussi percer des trous au travers du fromage ; cette technique est utilisée pour réaliser des fromages bleus car c'est en contact avec l'air et un certain pourcentage d'humidité que les bactéries vont pouvoir se développer et donner son goût au fromage.

La dernière étape est celle de la maturation du fromage. C'est l'étape la plus longue, elle peut varier d'un mois à plusieurs années. Elle nécessite la vigilance du fromager afin de reconnaître les conditions optimales de maturation des fromages, tout en contrôlant l'humidité et la température de la cave d'affinage. L'affinage va modifier la composition du fromage, encore une fois selon le type voulu. Par exemple, un fromage peut être à croûte naturelle, croûte lavée, fleurie, ou affinée.

Maintenant que nous connaissons les détails de fabrication des fromages, voyons voir les différents types de fromages possibles.

Les fromages à pâte fraîche

Fromage jeune, premier descendant du lait car il n'a pas été fermenté ou affiné. Bien souvent il possède autour de 60% d'humidité, et se retrouve parmi toutes les sortes de laits (vache, chèvre ou brebis) peuvent être assortis d'herbes et épices. Exemple : Fromage blanc, Cottage, Mascarpone, chèvre frais, fromage à la crème, etc... Dans les types de fromages à pâte fraîche, on retrouve des fromages à pâte filée (Mozzarella) ou à pâte fondue (Crème de brie, "La Vache Qui Rit", la Cancoillotte entre autres).

Les fromages à pâte molle

Tous les fromages à pâte molle ont en commun le fait d'avoir été ensemencés afin d'obtenir une croûte une fois l'affinage terminé. Ils contiennent entre 50 et 60% d'humidité.

Ils se distinguent en trois sortes, classées selon leur croûte :

- Pâte molle à croûte naturelle (chèvre uniquement) Exemple : crottins de chèvre.
- Pâte molle à croûte lavée (suit un traitement de la croûte en affinage qui permet d'en relever le goût) Exemple : Munster, Le Providence, l'Empereur.
- Pâte molle à croûte fleurie (pâte plus longuement affinée, non lavée) Exemple : Brie, Coulommiers, le Cendré des prés.

Les fromages à pâte pressée

Ils se situent en-dessous de 50% d'humidité selon le chauffage.

- Pâte pressée non-cuite (donc ici aucune chaleur pour le caillé avant affinage) Exemple : Cantal, Provolone, Gouda, Reblochon

- Pâte pressée demi-cuite (dont le caillé est tout juste chauffé avant affinage) Exemple : Cheddar, Leerdammer
- Pâte pressée cuite (dont le chauffage est le plus fort avant affinage). Il en existe deux sortes ; les fromages à pâte pressée cuite ferme (entre 35 et 45% d'humidité) et à pâte pressée cuite dure (avec un pourcentage inférieur à 35% d'humidité). Certains fromages peuvent également ne pas être affinés. Exemple : Le gré des champs, la Tomme des joyeux fromagers, Emmental, Parmesan, le Mont-Saint-Benoît, Jalsberg, Cheddar au porto, fromage en grains, etc...

Les fromages à pâte persillée

Communément appelés fromages bleus, ils peuvent être issus des trois sortes de laits. Avant coagulation il y a eu ajout d'un champignon, aussi lors de l'affinage la pâte est percée de trous pour qu'il se marbre progressivement à l'air ambiant. Exemple : Roquefort, l'Ermite, le Bleu Bénédicte, le Rassembleu.

Voilà qui fait le tour de différentes sortes de fromages, il ne reste qu'à faire vos choix !

Croustade aux pommes

Il reste encore quelques semaines pour profiter des vergers. Après la saison des récoltes, il est temps de cuisiner! Voici une recette de croustade aux pommes facile à faire avec les enfants et petits-enfants.

Ingrédients

- 5 ou 6 pommes Cortland, pelées et coupées en tranches
- 3/4 t (180 ml) de sirop d'érable
- 1/2 t (125 ml) de farine
- 1/2 t (125 ml) de flocons d'avoine
- 1/2 t (125 ml) de cassonade
- 1 pincée de sel
- 1/2 t (125 ml) de beurre ramolli

Préparation

1. Étendre uniformément les pommes dans un plat de 8 po (20 cm) allant au four, légèrement beurré. Napper de sirop d'érable.
2. Dans un bol, mélanger le reste des ingrédients jusqu'à ce que la préparation ait la texture d'une chapelure grossière. Parsemer uniformément la préparation de flocons d'avoine sur les pommes.
3. Cuire au four préchauffé à 375°F (190°C) pendant 35 minutes ou jusqu'à ce que le dessus de la croustade soit doré.

Les énigmes du père Fouras

1) On peut la visiter Ou bien la savourer ; Mais ce projectile léger Peut-être un vrai danger.

2) Elle est parfois artificielle Ou bien encore naturelle. Mais en l'accomplissant, On prend des risques importants.

3) Redoutable machine de guerre, Des murs lui cédèrent naguère. Généralement, il blatère ; C'est aussi un signe de naissance.

4) Affichant de hauts bois Il ne craint pas le froid. Lorsqu'on le prend, c'est pour aller plus loin.

5) Le vinaigre n'est pas conseillé pour l'attraper ; Elle est évoquée quand la cible est touchée. Le curieux aimerait parfois en être une

6) Il peut être rond, carré et bien moulé. Servi au marché, il est découpé. Ça ne vaut pas le coup d'en faire un, Surtout pour de tout petits riens



Trouvez les réponses à la page 23

SUDOKU, Niveau moyen

7	3		2	9	4		6	
		1			6			
4	5			8				
			3				8	6
2	8	3			7	4		
	6						1	
	7			2	5			
8				7				
		5	4			7	9	

Solution à la page 23

MOT MYSTÈRE

thème : la pauvreté

mot caché : 7 lettres

Solution à la page 23

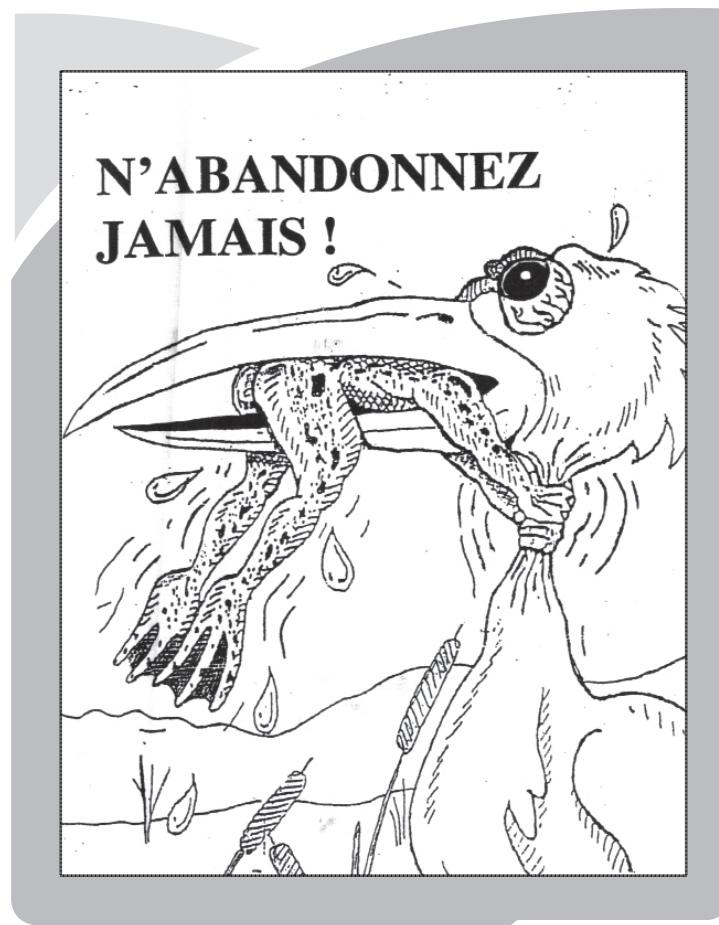
S	E	R	B	O	T	C	O	E	U	G	E	M	T
D	O	N	S	A	I	N	S	L	N	S	T	A	A
N	P	L	M	O	N	D	E	A	I	T	I	R	T
O	E	E	I	P	I	U	E	S	N	A	N	G	E
V	R	T	A	D	A	R	R	O	E	T	R	I	T
E	S	I	R	O	A	Y	E	C	G	L	E	N	E
M	O	R	G	N	I	R	S	I	A	U	T	A	R
B	N	A	E	N	D	T	I	E	G	S	A	L	V
R	N	H	N	E	E	E	M	T	N	E	R	I	U
E	E	C	T	R	V	I	E	E	E	R	F	S	A
G	O	U	V	E	R	N	E	M	E	N	T	E	P
N	O	I	T	A	N	I	M	I	R	C	S	I	D

aide
argent
besoins
charité
discrimination
donner

dons
dur
engagé
État
fraternité
gouvernement
marginalisé

misère
monde
novembre
octobre
pauvreté
pays
personnes

résultat
sains
santé
société
solidarité
uni
vie



· Calendrier communautaire ·

Sclérodémie Québec

« La Sclérodémie et sa médication »

5 octobre – 10 h 00

Centre Julien Ducharme

1671 chemin Duplessis, pièce 164

Sherbrooke (Fleurimont) J1H 5H9

Dans son programme d'information et de soutien, le comité d'entraide de Sclérodémie – région Estrie présente : « La Sclérodémie et sa médication ». Conférencière invitée Madame Isabelle Fauteux, Pharmacienne propriétaire, bannière Uniprix. De l'information sera donnée sur les médicaments les plus utilisés pour la Sclérodémie, leurs rôles, utilisations, et effets secondaires.

Les objectifs de cette rencontre : de l'information pertinente, des réponses à nos questions. Une rencontre particulièrement intéressante, riche par son approche humaine et chaleureuse.

Cette invitation s'adresse aux gens atteints de sclérodémie, leurs proches, le personnel médical et à tous ceux que ces sujets intéressent.

Pour informations ou pour confirmer votre présence, contactez : Lucie Lemire (819) 791-4668 lucie.lemire16@videotron.ca ou Violet Konrad (819) 566-8391 vkonrad@bell.net

Devenez conférenciers et partagez votre passion pour les sciences!

Vous travaillez ou vous avez un passe-temps dans un domaine scientifique ou technologique? Vous aimeriez partager votre expertise et votre passion? En devenant conférencier bénévole, vous contribuerez à éveiller des jeunes du primaire et du secondaire sur le monde qui les entoure! Pour faire partie du programme « Les innovateurs à l'école », ou pour de plus amples renseignements, contactez Bianca Douillard au 819 565-5062 ou visitez le clse.qc.ca (onglet primaire et secondaire).

Fondation canadienne du cancer du sein

La course à la vie CIBC

Dimanche 6 octobre

Parc Jacques-Cartier, Sherbrooke

Courez pour l'avenir, un avenir sans cancer du sein. Inscrivez-vous dès aujourd'hui ou faites un don à Lacoursealavie.com.

Faire équipe avec l'ex : mission impossible

Par Claudette Guilmaine, travailleuse sociale et médiatrice

Le mercredi 9 octobre

19 h à 21 h 30

Centre des femmes La Parolière
819-569-0140

Rencontre-causerie touchant la coparentalité, ses défis, ses obstacles et quelques moyens pour remettre l'enfant au coeur des décisions et des communications parentales.

Crédit d'impôt pour personnes handicapées

Séance d'information : invitation du député Pierre-Luc Dusseault
Carrefour des aînés, 300, rue Conseil, Sherbrooke - Vendredi 11 octobre, de 14h à 16h

Cette séance d'information vise à aider les gens à se prévaloir du crédit d'impôt pour personnes handicapées, qui peut représenter 1 380 \$ par année maximum et qui peut être réclamé à titre rétroactif sur une période de dix ans. Il s'agit d'un crédit d'impôt non remboursable qui peut néanmoins être transféré au conjoint ou à la conjointe ou à un autre membre de la famille si les revenus de la personne handicapée bénéficiant du crédit sont trop peu élevés.

Prière de confirmer votre présence rapidement car les places sont limitées: 819-564-3741 ou pierre-luc.dusseault.c1a@parl.gc.ca

Parole en liberté

Service d'écoute gratuit et sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 15 h 30

Une bénévole qualifiée accueille une ou plusieurs femmes, dans un lieu qui leur est spécialement réservé, où elles profitent d'une présence et d'une écoute de qualité pour exprimer leur vécu, selon leurs besoins dans un climat respectueux et sans jugement.

Centre des femmes La Parolière, 217 rue Belvédère nord, Sherbrooke.
Téléphone 819-569-0140

Fondation canadienne du rein, section Estrie

19e Souper-bénéfice Jean-Jacques Bégin

25 octobre – 17 h 30

Club de golf Sherbrooke

Cette activité permet à la Fondation d'accomplir sa mission, soit de financer la recherche et la formation clinique relatives aux maladies rénales, d'offrir des services qui répondent aux besoins spécifiques de la clientèle ainsi que de leur famille, de préconiser l'accès à des soins de très haute qualité et de sensibiliser le public à l'importance du don d'organes.

Cette année la Présidente d'honneur de la 19e édition du souper-bénéfice Jean-Jacques Bégin est Madame Josée Larochelle, associée chez Raymond Chabot Grant Thornton.

SLAM! Un laboratoire de poésie sauvage

Arrimage Estrie présente un atelier en deux temps, animé par Sophie Jeukens (poète-performatrice) :

UN / Deux heures pour découvrir la poésie performée comme force d'expression, pour pousser la parole de l'intérieur vers le monde. Dans une série de petits ateliers dirigés, chacun(e) pourra explorer différentes façons d'approcher la poésie, dans l'esprit simple, brut, et un brin sauvage qu'est celui du mouvement de slam.

DEUX / Une deuxième rencontre pour explorer les manières de dire, dans un cercle de parole où la looping pedal rythmera l'enchaînement de nos poèmes. Du chuchotement au chant, à pleine voix ou à fleur de peau, nos voix et nos corps donneront vie aux mots.

Groupe 2 : 19 novembre et 3 décembre, 18h30 à 20h30

Inscription obligatoire car les places sont limitées: intervention@arrimageestrie.com

GRATUIT ou 5\$ non-membre d'Arrimage Estrie (payable sur place)

Société Alzheimer de l'Estrie Conférences

Salle Frances-Whittle 461, rue Argyll

17 OCTOBRE À 19 H

Est-ce qu'on peut prévenir la maladie d'Alzheimer?

Par : Dr Christian Bocti, MD, FR-CPC, professeur adjoint, Université de Sherbrooke

21 NOVEMBRE À 19H

Émotions chez les aidants : aide ou boulet?

Par : Marc-André Raymond, Doctorant en psychologie et conseiller aux familles à la Société Alzheimer

12 DÉCEMBRE À 19 H

Les changements de comportement et symptômes psychologiques qui peuvent accompagner la maladie d'Alzheimer

Par : Jean-François Trudel, médecin psychiatre œuvrant auprès des personnes âgées.

L'information est toujours le premier pas vers une meilleure compréhension de la maladie. C'est pourquoi la SAE offre au grand public des conférences mensuelles d'information. Il s'agit de conférences gratuites traitant de divers sujets touchant à l'Alzheimer. Les personnes intéressées peuvent consulter la programmation au www.alzheimerestrie.com.

Journée de la recherche sociale

Troubles concomitants toxico-santé mentale. Unir la réflexion à la pratique pour dépasser l'impuissance

Vendredi 8 novembre – 8 h 45 à 16 h.
CHUS Hôtel-Dieu, pavillon Émile-Noël, auditorium : local 3554
Gratuit

Inscription obligatoire : Mélanie Pelletier, 819 780-2220 poste 48160, mpelletier.csss-iugs@sss.gouv.ac.qc

Plusieurs conférenciers sont attendus, ainsi que des intervenants du milieu, tels que ; Jacques Quintin, professeur en psychiatrie à l'UdeS, Adrianna Mendrek, professeure en psychologie à l'Université Bishop's et Marie-Josée Fleury, directrice scientifique du Centre de réadaptation en dépendance de Montréal - Institut universitaire.



· Ressources du milieu ·

Communauté

Familles	
CSSS IUGS	819-780-2222
Association des parents PANDA	819-565-7131
Maison rêve et espoir	819-566-0553
Famille +	819-822-0835
Famille Espoir	819-569-7923
Maison de la famille	819-791-4142
RAME(monoparentale)	819-822-3451
Ligue pour l'enfance	819-563-8774
Ligue des parents de l'Estrie	1 800-361-5085
Maison des Grands-Parents de l'Estrie.	819-820-9803
Prévention violence	
Bulle et Baluchon	819-822-6046
Jeunes	
Grands-Frères/ Grandes-Sœurs	819-822-3243
Spec tintamarre	819-822-0835
Répit-Gardiennage	
RAME	819-822-3451
Famille Plus	819-822-0835
Garderies	
Regroupement des CPE de l'Estrie	819-566-7131
Halte-Garderies	
Écoles Primaires communiquez avec l'école de votre quartier	
Famille +	819-822-0835
RAME (monoparentale)	819-822-3451
Naissance- Renaissance	819-569-3119
Aide aux devoirs	
Communiquez avec l'école de votre quartier maison rêve et Espoir	
Famille Espoir	819-569-7923
La Grande Table	819-821-5505
Collège Frontière	1866-528-1001
Maison des Jeunes	
Spot jeunesse	819-821-1988
Azimet nord	819-823-5138
Rock Forest	819-822-0369
Jeunes du coin d'Ascot	819-821-4592
Maison jeunes-est	819-821-1999
Bromptonville	819-846-6008
Lennoxville	819-821-4805
Fleurimont	819-569-4700
Femmes	
La Parolière	819-569-0140
Calacs	819-563-9999
L'Escale	819-569-3611
Conseil du statut de la femme	819-820-3844
Centre de santé des femmes	819-564-7885
Centre des femmes immigrantes	819-822-2259
Grossesse	
Programme OLO CSSS-IUGS	819-780-2222
S.O.S Grossesse	819-822-1181
Clinique Plan.naissance	819-565-0767
Centre de maternité	819-846-4846
Naissance-Renaissance	819-569-3119
Villa Marie-Claire	819-563-1622
Marraine Tendresse	819-562-0406
Ligue la Lèche	819-823-7344
Hommes	
Le Seuil	819-821-2420
Momenthom (boîte vocale)	819-563-0303
Réseau homme Québec	819-566-0724
Communautés Culturelles	
SANC (aide aux Néo-Canadiens)	819-566-5373
Féd. communautés cult. Estrie	819-823-0841
Centre St-Michel (FIS)	819-822-5520
Défense des droits	
Pro-Def Estrie (santé mentale)	819-822-0363
Action Plus (sécurité du revenu)	819-564-4418

AUTS (Transport en commun)	819-563-4523
MCCE (chômage)	819-566-5811
Association des locataires	819-791-1541
CTTAE (accident et maladie de travail)	819-563-8178
ACEF (consommation)	819-563-8144
Office de la pro.	
Du consommateur	1 888-672-2556
Ligue des droits et libertés	819-346-7373
Commission des normes du travail	819-820-3441
Aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)	819-820-2822
Aide juridique (au civil)	819-563-6122
Aide juridique (au criminel)	819-563-4721
Pepines (équité pour les Estriennes)	819-348-1282
Illusion emploi (employabilité)	819-569-9993
CLE de vos droits (information)	819-821-8000 poste 62537

RUTASM (Regroupement des usagers du transport adapté de sherbrooke métropolitain)	819-562-3311
---	--------------

Aide à l'emploi

Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME) (femmes)	819-564-0202
Centre d'orientation et de recherche en emploi de l'Estrie	819-822-3226
Centre St-Michel	819-822-5520

Études

FIS (Centre St-Michel)	819-822-5520 poste 2246
Option 45	819-829-5060
Organi-Gestion	819-346-3973 poste 207
Centre d'orientation et de recherche en emploi de l'Estrie	819-822-3226
OPEX (délinquance adulte)	819-565-1866
Trav'Action (PSR handicapés)	819-564-1271
Le Pont (résolution de conflit)	819-565-2559
Carrefour Jeunesse Emploi	819-565-2722
Pro-Gestion	819-822-6162
Option Réseau	819-569-7746
Centre d'éducation populaire	819-562-1466
Le Goéland	819-822-5505
Centre 24-Juin (professionnel)	819-822-5420
Cégep	819-564-6350
Villa Marie-Claire	819-563-1622
Maison Alpha	819-822-4114
Eastern Township S.B. (Éd. aux adultes)	819-566-0250
Centre d'éducation populaire de l'Estrie	819-822-4114

Entraide

Alimentaire	
La Chaudronnée	819-821-2311
La Grande Table	819-821-5505
Famille Espoir (groupe d'achat)	819-569-7923
Cuisines collective le Blé D'or	819-820-1231
Moisson Estrie	819-822-6025
La Samaritain	819-563-8457
Café Chrétien	819-565-8729
Budget	
Solutions Budget Plus	819-563-0535
Vestimentaire	
Comptoir familial	819-569-5336
Partage Saint-Francois	819-821-2233
Le Grenier du Bon Dieu	819-821-4807
Estrie-Aide	819-346-9714
Armée du Salut	819-566-6298
Meubles	

Partage Saint-Francois	819-821-2233
Armée du Salut	819-566-6298
Estrie-Aide	819-346-9714
Entretien ménager	
Centre d'entraide plus	819-563-5656
COOP de services à domicile	819-823-0093
Hébergement	
Accueil Poirier	819-569-9559
Association des locataires	819-791-1541
Auberge du cœur (La Source Soleil)	819-563-1131
Partage St-Francois	819-821-2233
Réseau coopératif (Féd.COOP)	819-569-9926
Régie du logement	1800-683-2245
HLM (OMH-Sherbrooke)	819-566-7868
Qualilogis	819-578-9099
Intervention de rue	
Coalit. Sherbr. Pour le travail de rue	819-822-1736

Santé

Santé physique	
Centre anti-poison	1 800-463-5060
CSSS-IUGS	819-780-2222
IRIS Estrie (sida)	819-823-6704
L'Arche de l'Estrie	819-348-2670
Santé mentale	
APPAMM	819-563-1363
Secours Amitié	819-564-2323
La cordée : transit de jour	819-565-1225
Maison Saint-Georges	819-562-1533
JEVI	819-564-1354
Deuil	
Les amis compatissants	819-820-1407
Coop funéraire de l'Estrie	819-565-7646
La Rose des vents	819-823-9996
Maison de l'Aube-Lumière	819-821-3120
Résidence Steve L. Elkas	819-565-1155

24 heures
7 jours semaine

Info-santé 8-1-1

Urgence détresse :
819 780 2222 JOUR



SERVICE DE POLICE

Afin de faciliter le rapprochement avec les citoyens, la Division «sécurité des milieux» du Service de police de Sherbrooke, vous offre la possibilité d'inviter un policier dans le cadre de vos activités.

Vous désirez en savoir plus :
alain.castilla@ville.sherbrooke.qc.ca

· Remerciements ·

Nous vous disons merci

Le Journal de rue tient à saluer les nombreux commerçants de Sherbrooke qui offrent gracieusement leur site à nos camelots et leur apportent, ce faisant, un support inestimable.

- La Maison du Cinéma
- Les Caisses Populaires Desjardins : Centre de Saint-François.
- Marché Prospect Axep, rue Prospect
- Eggsqui Est
- La Place Belvédère
- Le Théâtre Granada
- Brûlerie de Café de Sherbrooke
- Marché de la Gare
- Cathédrale Saint-Michel
- Super C, Carrefour de l'Estrie



Espaces publicitaires disponibles...

Vous souhaitez faire connaître votre organisme, compagnie ou commerce ? Le Journal de rue vous offre de l'espace pour vous mettre en valeur!

Contactez-nous :

Tél.: 819-348-0086

Courriel : publicite@journalderue.org

Camelots



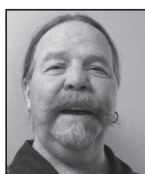
Rosaire Morneau



Gérard Favreau



Guy Labrecque



François Laquerre
Responsable des camelots

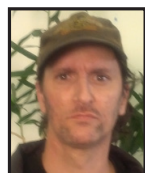


Roch-Henri Gagnon

Bénévoles



Pascale
Bénévole au Café



Eric
Bénévole

2	6	7	8	9	4	5	1	3
5	4	9	3	7	1	2	6	8
8	3	1	5	2	6	4	7	9
7	1	3	2	4	8	6	9	5
6	5	4	7	1	9	3	8	2
9	8	2	6	5	3	7	4	1
3	2	2	1	9	8	7	6	4
4	7	8	1	9	8	7	6	4
9	2	1	5	3	6	8	7	4
7	3	8	2	9	4	5	6	1

MOT MYSTÈRE
mot caché : Égalité

Réponses des énigmes du père Fouras

- 1) Grenade
- 2) Élan
- 3) Cascade
- 4) Mouche
- 5) Bélial
- 6) Fromage

Votre support fait toute la différence...

Merci de nous faire parvenir vos dons en personne ou en envoyant un chèque à l'adresse :

Journal de rue Le Nouvel Espoir
165 rue King Ouest, C.P. 62 Place de la cité,
Sherbrooke (Québec) J1H 5H5

C'est grâce à vos dons que le Journal de rue de Sherbrooke peut continuer sa mission et aider, chaque année, des dizaines de personnes dans le besoin.

Merci!



Serge Cardin
Député de Sherbrooke
288 rue Marquette bur. 204
Sherbrooke (Qc) J1H 1M3
Tél.: 819 569-5646
Télec.: 819 569-0229



Pierre-Luc Dusseault
Député de Sherbrooke

PLDusseault.ca
819-564-4200



LE CAFE DE RUE

*Café rencontre
pour les gens
de la Rue ...*

*... pour être bien
chez-soi.*

Et c'est

GRATUIT!



**165 KING OUEST
SHERBROOKE
819 348-0086**

Janpeintre@hotmail.com